

PRESSE & STATISTIQUES

■ La Presse en 1981

PRESSE
&
STATISTIQUES

n° 8

BULLETIN RÉALISÉ PAR LE
BUREAU DE LA STATISTIQUE DU SERVICE
JURIDIQUE ET TECHNIQUE
DE L'INFORMATION

CHEF DU SERVICE : JEAN-PIERRE HOSS

SOUS-DIRECTEUR DE LA PRESSE ÉCRITE :
MICHEL SIMEG

RESPONSABLE DE LA STATISTIQUE :
BERNARD LAÏNE

RÉDACTION : BERNARD LAÏNE
PATRICE KIRCHHOFER

ONT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DE
CE NUMÉRO :

H. BARBIER
C. BOBEUF
M. PETCHNIKOW
S. PAUCHARD
V. ROUSSELIN
B. VINSON

REPRODUCTION
AUTORISÉE SOUS
RÉSERVE
D'INDICATION
DE LA SOURCE

SOMMAIRE

- AVANT PROPOS P. 2
- TERMINOLOGIE P. 3
- NOMENCLATURE DE CLASSEMENT DE LA
PRESSE PAR CATÉGORIE DE SUJET PRINCIPAL
(CHAPITRE 1) P. 4
- ÉTAT DE L'ENQUÊTE ANNUELLE SUR LA PRESSE
(CHAPITRE 2) P. 9
- RÉCAPITULATIF D'ENSEMBLE P. 14
- LE DENOMBREMENT DES TITRES
(CHAPITRE 3) P. 15
PAR PÉRIODICITÉ
PAR SUJET PRINCIPAL
- TIRAGE ET DIFFUSION DE LA PRESSE
(CHAPITRE 4) P. 28
TABLEAU RÉCAPITULATIF
DÉTAIL PAR SUJET PRINCIPAL
- CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA PRESSE
(CHAPITRE 5) P. 41
TABLEAU RÉCAPITULATIF
DÉTAIL PAR SUJET PRINCIPAL
- LA PRESSE DE GROUPEMENTS
(CHAPITRE 6) P. 55
- CONSOMMATION DE PAPIER
TABLEAU RÉCAPITULATIF
DÉTAIL PAR SUJET PRINCIPAL P. 67
- LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE
ÉVOLUTION 1981-1982
(CHAPITRE 8) P. 72
- ANNEXES P. 81
 - 1 NOMENCLATURE INSEE
 - 2 " " CDU
 - 3 " " UNESCO
 - 4 " " OJD
 - 5 TABLE DE CORRESPONDANCE

Le Service juridique et technique de l'Information a pour mission d'établir une fois l'an, les séries statistiques relatives aux publications périodiques éditées en France.

Des difficultés d'ordre pratique et technique ont rendu malheureusement impossible la publication de ces statistiques pour l'année 1980.

La présente étude, relative à l'année 1981, marque donc la première étape des efforts accomplis pour produire à nouveau, et, sur une base méthodologique renouée, des statistiques aussi complètes que possible sur la presse en France.

De nouvelles améliorations et des compléments interviendront dans l'enquête concernant l'année 1982, dont les résultats seront publiés à la fin du premier semestre 1984.

Quelques développements préliminaires relatifs à l'approche statistique de l'activité d'édition des périodiques sont indispensables à la compréhension des travaux statistiques menés par le Service.

De même, les éléments de terminologie concernant les principales variables étudiées pour chaque publication trouvent naturellement leur place avant l'exposé des chiffres.

Une approche statistique de type "branche"

Toute étude statistique lorsque, toutefois, elle concerne un bien ou un service susceptible de consommation peut être menée soit par observation de l'activité des entreprises d'un même secteur produisant à titre principal ce bien ou service (approche de type "secteur") soit en considérant les seules caractéristiques du produit étudié indépendamment de l'unité de production (approche du type "branche").

Cette seconde approche convient seule à l'étude des publications périodiques.

L'accès au régime économique de la presse écrite est fondé sur la notion de publication périodique. Il est donc normal que l'enquête du Service juridique et technique de l'Information soit fondée sur une approche par "branche".

De plus, de nombreuses enquêtes de type "secteur" sont effectuées par d'autres administrations (Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et enquête annuelle d'entreprise du Ministère de la Recherche et de l'Industrie, Ministère du Travail) voire d'autres organismes (CEE, Banque de France).

Si, à l'origine, l'unique activité des entreprises de Presse était constituée par l'édition, il n'en est plus de même pour bon nombre d'entre elles. Cette évolution notable ne s'arrêtera pas avec l'intégration des imprimeries et des régies de publicité déjà réalisée pour certains titres de la presse d'information générale et politique. Certaines observations permettent de penser que les entreprises de presse vont, dans un futur proche, investir dans l'ensemble du domaine de la communication et, dans un premier temps, dans le secteur audiovisuel.

Sauf à reconstituer isolément des fractions d'entreprise, l'étude de type secteur éluderait toute activité d'édition de presse exercée à titre accessoire.

Enfin, l'approche secteur ignore le recensement des publications éditées par des organismes ne relevant pas du droit des sociétés et a fortiori par des personnes physiques.

(Les moyennes arithmétiques calculées en valeur absolue ou relative (pourcentage), résultent d'observations annuelles).

TIRAGE DES PUBLICATIONS PERIODIQUES

TIRAGE AU NUMERO (OU TIRAGE NOMINAL) : (d'un titre concerné)

. Nombre d'exemplaires tirés d'un numéro donné du titre concerné.

TIRAGE MOYEN AU NUMERO : (d'un titre donné)

. Moyenne arithmétique des tirages au numéro du titre concerné (l'année pour ce qui concerne les chiffres issus de l'enquête).

TIRAGE ANNUEL : (d'un titre donné)

. Désigne la somme des tirages au numéro de l'ensemble des parutions d'une année civile déterminée.

TIRAGE TOTAL AU NUMERO : (d'une catégorie de publications ou de périodicité donnée)

. Somme des tirages moyens au numéro des titres appartenant à la catégorie étudiée.

TIRAGE MOYEN PAR TITRE : (d'une catégorie de publications ou de périodicité donnée)

. Moyenne arithmétique des tirages moyens au numéro des titres appartenant à la catégorie de publications ou de périodicité étudiée.

TIRAGE TOTAL ANNUEL : (d'une catégorie de publications ou de périodicité donnée)

. Désigne la somme des tirages annuels des titres appartenant à la catégorie de publications ou de périodicité étudiée.

DIFFUSION DES PUBLICATIONS PERIODIQUES

(Les pourcentages moyens de diffusion de chaque type sont calculés pour toute catégorie de publication ou de périodicité)

POURCENTAGE MOYEN DE VENTE AU NUMERO ⁽¹⁾

. Désigne le rapport (exprimé pour 100 exemplaires) du nombre d'exemplaires vendus au numéro au tirage total annuel de la catégorie étudiée.

POURCENTAGE MOYEN DE VENTE PAR ABONNEMENT (1) :

. Désigne le rapport (exprimé pour 100 exemplaires) du nombre d'exemplaires vendus par abonnement au tirage total annuel de la catégorie étudiée.

POURCENTAGE MOYEN DE SERVICE GRATUIT (OU DIFFUSION NON PAYEE) :

. Désigne le rapport (exprimé pour 100 exemplaires) du nombre d'exemplaires distribués gratuitement au tirage total annuel de la catégorie étudiée.

POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION TOTALE (2) :

. Désigne le rapport (exprimé pour 100 exemplaires) du nombre d'exemplaires mis en distribution payante ou non au tirage total annuel de la catégorie étudiée.

PRODUITS ANNUELS D'EXPLOITATION :

RECETTES DE VENTE : (d'une catégorie de publications donnée)

. Somme, pour la catégorie, des déclarations de recettes de vente (au numéro et par abonnement), recettes incluant les commissions à la distribution et aux agents de la vente et exprimée "Hors-TVA".

RECETTES DE PUBLICITE : (d'une catégorie de publication donnée)

. Somme, pour la catégorie, des déclarations de recettes de publicité commerciale et de petites annonces; recettes incluant les commissions et rémunérations d'intermédiaires et exprimées "HORS-TVA".

RECETTES THEORIQUES BRUTES DE VENTE (d'une catégorie de publications données) :

. Reconstitution des recettes de vente au numéro et par abonnement des titres de la catégorie par multiplication pour chaque type de vente, des volumes diffusés et des prix de vente successifs pratiqués sur l'année.

(1) Vente au numéro et vente par abonnement constituent la diffusion payée.

(2) Le pourcentage est égal à la somme des trois précédents.

CHAP. 1

L'ACTIVITE DE LA PRESSE EN CHIFFRES :

NOMENCLATURE DE CLASSEMENT

DE LA PRESSE PAR CATEGORIE

DE SUJET PRINCIPAL

- CHAPITRE 1 -

L'ACTIVITE DE LA PRESSE EN CHIFFRES : NOMENCLATURE DE CLASSEMENT DE LA PRESSE PAR CATEGORIE DE SUJET PRINCIPAL

Les chiffres concernant l'activité de la Presse en France sont présentés sous diverses nomenclatures selon que les documents statistiques ou plus simplement descriptifs émanent des administrations ou institutions nationales, d'organismes internationaux tel l'UNESCO ou des organismes professionnels s'intéressant à la Presse. Pour sa part, le S.J.T.I. a adopté une nouvelle nomenclature.

I Nomenclatures de classement existantes.

A Nomenclature des produits de La Presse - INSEE

La Commission Nationale des nomenclatures d'Activités et de Produits répertorie les publications de presse en 17 catégories au sein de la classe référencée 51 "Presse et Produits de l'imprimerie et de l'édition" (cf. Annexe 1).

Cette nomenclature de classement a pour particularité de coupler, pour certains types de périodiques seulement, la périodicité et le contenu rédactionnel principal.

Trois rubriques intitulées respectivement, "Revue", "Périodiques édités divers" et "Périodiques non commerciaux" semblent viser des publications aux contenus très variables.

La plupart des rubriques de cette nomenclature correspondent néanmoins à une rubrique de niveau intermédiaire ou non de la nomenclature du S.J.T.I. (cf. graphe page 83).

B Nomenclature dite "Classification Décimale Universelle" CDU.

La classification décimale universelle est développée sur 10 catégo-

ries distinctes (cf. Annexe 2) aux définitions totalement inadaptées à une approche statistique de la presse. Cette nomenclature est utilisée par les services de la Bibliothèque Nationale à des fins documentaires.

C Classification de L'UNESCO

L'UNESCO, dans une recommandation datée de 1964, préconisait l'adoption d'un mode unique de présentation des statistiques de l'édition dans chacun des pays membres de l'organisation afin de faciliter l'agrégation des données nationales. Cette nomenclature, composée de 35 rubriques principales, d'environ 100 rubriques détaillées (cf. Annexe 3), a été ainsi utilisée pour la présentation des statistiques du S.J.T.I. sous les 35 premières rubriques (Années 1972 à 1978). Cette nomenclature plus adaptée à des travaux de type documentaire que statistique nécessitait chaque année l'adjonction d'une seconde série de tableaux statistiques présentés sous 8 catégories plus conformes à celles utilisées dans la profession. Le tableau de correspondance figurant dans le présent bulletin permet d'assurer la transition entre les séries chiffrées antérieures et les séries publiées à compter de 1981 (cf. Annexe 4).

D Classifications professionnelles

Parmi les nomenclatures en usage dans les milieux professionnels de la presse, celles utilisées par l'Office de Justification de la Diffusion (cf. Annexe 4) et dans le périodique TARIF MEDIA présentent les publications périodiques sous des rubriques très proches de celles de la nomenclature S.J.T.I. puisque

Les trois ensembles constitués de l'information générale et politique, des périodiques "grand public" et des périodiques techniques et professionnels" constituent la base du classement.

Toutefois, la ligne de démarcation, dans la nomenclature O.J.D. au sein des périodiques spécialisés est trop imprécise pour permettre un classement non ambigu des titres. Les rubriques représentatives de la presse grand public sont à l'inverse trop nombreuses au sein de la nomenclature "TARIF MEDIA", offrant ainsi des possibilités de classement trop diversifiées pour un même titre.

Cette nomenclature répond surtout à un principe de démarche publicitaire.

■ II La nomenclature de classement S.J.T.I.

L'idée directrice sur laquelle a été bâtie la nomenclature de classement de la presse du S.J.T.I. procède de l'observation qu'une publication peut être répertoriée par son "poids économique" et son "poids social" lorsque le premier est jugé plus important que le second, la publication est intégrée au sein de la "Presse Editeur"; dans le cas contraire, la publication est rattachée au type de la "Presse de groupements".

Les critères d'appréciation du "Poids économique" d'une publication dont le détail est donné ci-dessous ont permis d'isoler au sein des publications périodiques deux ensembles aux frontières suffisamment assurées : la presse éditeur et la presse de groupements. Le choix de ces critères a résulté de l'observation de l'environnement de l'édition (statut juridique), de la fabrication et de la diffusion d'un titre.

Ainsi, lorsqu'un titre satisfait à un nombre minimal de critères,

son poids économique est jugé prédominant; son classement s'effectue alors en presse éditeur.

Ⓐ Définition des critères d'insertion des publications périodiques dans la presse éditeur.

Une publication est considérée appartenir à la Presse Editeur.

- soit lorsqu'elle est éditée par une société professionnelle d'édition de journaux et périodiques,
- soit lorsqu'elle satisfait à deux au moins des quatre critères distinctifs suivants :

1. AFFILIATION SYNDICALE :

Publication affiliée à une organisation professionnelle au sein de la Fédération Nationale de la Presse Française ou à tout autre syndicat de presse.

2. VOCATION COMMERCIALE :

Publication à vocation commerciale répertoriée ou utilisant les services d'organismes professionnels de la Diffusion (OJD), le Centre d'Etudes des Supports de Publicité (CESP), le répertoire TARIF MEDIA. Présentation matérielle du périodique répondant aux normes professionnelles (composition, impression, brochage).

3. DISTRIBUTION :

Publication distribuée par les Nouvelles Messageries de Presse Parisienne (NMPP), les Messageries Lyonnaises de Presse (MLP), Transports Presse (TP), ou par tout autre organisme professionnel de Diffusion de Presse ou de Périodique.

4. PERIODICITE DE PARUTION :

Publication paraissant au moins une fois par mois.

La convention de classement adoptée a donc l'avantage de dégager deux ensembles de titres traduisant soit une réalité économique prédominante (Presse Editeur) soit une réalité sociale prédominante (Presse de Groupements).

Le critère relatif à l'édition par une société professionnelle est appliqué sans rigueur excessive. De fait, un éditeur professionnel de périodiques peut compter au sein de ses publications des titres de presse éditeur, et des publications de groupements (publications religieuses notamment). Certains périodiques exprimant une opinion politique peuvent se faire éditer par des sociétés professionnelles d'édition, sans perdre pour autant leur qualité de publication de groupements (ex : publications à vocation électorale). De même, de nombreux bulletins municipaux sont édités, non par des municipalités mais par des sociétés professionnelles de l'édition ; néanmoins lesdits bulletins seront considérés comme périodiques de groupements.

A l'inverse, certaines associations éditent des publications d'opinion politique, syndicale ou religieuse et diffusent leurs titres sur l'ensemble du territoire chaque semaine ou chaque mois. De telles publications sont classées avec la Presse Editeur.

Ⓑ - Description des rubriques "Presse Editeur" de la nomenclature SJTI

(Cf. document encarté)

Les rubriques de la nomenclature SJTI se répartissent, pour la presse éditeur, sur 5 niveaux successifs constituant une arborescence et, pour la presse de groupements, en 19 catégories indépendantes.

Deux autres espèces de publications périodiques sont considérées isolément : la presse étrangère ou à caractère international, de langue française ou non, éditée en France et les lettres confidentielles d'information (1). La première est constituée des publications étrangères

éditées par une société editrice française ainsi que des publications ayant principalement pour vocation d'être diffusées hors de France.

La seconde regroupe des publications, prenant généralement la forme de lettres, adressées nominativement à chaque lecteur à l'exclusion de toute autre forme de diffusion.

Pour chacun de ces deux types particulier de publication, les rubriques précitées se prêtent sans difficulté au classement tant sur celles dites de la presse éditeur que sur celles de la presse de groupements.

Les deuxième et troisième niveaux de la nomenclature sont bâtis sur l'observation simultanée du contenu fondamental des publications et de leur lectorat : quatre ensembles distincts sont ainsi dégagés.

1. La presse d'information générale et politique à vocation nationale

Publications apportant de façon permanente sur l'actualité politique nationale et internationale des informations et des commentaires tendant à éclairer le jugement des citoyens.

En outre les publications de cette catégorie sont diffusées sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Les niveaux 4 et 5 comprennent les quotidiens nationaux, les grands hebdomadaires et magazines d'information ; sont également classés dans cet ensemble les organes officiels des divers courants d'opinion politique ou religieuse.

(1) Ces deux ensembles de publications n'ont pas fait l'objet de travaux statistiques pour l'année 1981.

2. La Presse d'information générale et politique à vocation locale.

Publications dont le contenu répond aux mêmes principes que la catégorie précédente mais comportant en outre des pages d'informations traitant prioritairement de l'actualité dans un cadre local, départemental ou régional.

La zone de diffusion de ces publications est directement liée à leur contenu.

L'ensemble regroupe en rubriques au niveau 4 de la nomenclature, les quotidiens régionaux, les hebdomadaires départementaux et locaux, les principaux journaux d'opinion politique édités au niveau des structures locales des partis politiques, les magazines régionaux, et enfin, les journaux d'annonces judiciaires et légales.

3. La presse spécialisée "grand public".

Cette forme de presse se distingue de la presse d'information générale et politique du fait qu'elle traite toujours uniquement d'un thème principal plus ou moins spécialisé :

le cyclisme ou le sport en général, la mode, la photographie...

Le vocable "grand public" désigne son lectorat ; par principe, le contenu de cette presse est en effet accessible à tous publics.

Toutefois, certaines catégories de périodiques grand public ont leur lectorat privilégié ; les libellés des rubriques "Presse Féminine", "Presse des jeunes" sont à cet égard parfaitement explicites.

Le contenu rédactionnel principal de ce type de titres est le plus souvent aisément déterminable et permet d'effectuer un classement non ambigu au niveau le plus fin de la nomenclature. Ainsi, au sein de la presse Maison-Décoration, on peut isoler les titres consacrés principalement soit au jardin, soit à la maison ; dans le cas inverse le classement est effectué en rubrique "autre".

Les périodiques "grand public" constituent un ensemble de presse en perpétuelle évolution ; les catégories nouvelles de publications peuvent connaître des développements rapides ("Presse masculine", "mots croisés"). Ainsi les trente huit rubriques de détail regroupées en 16 ensembles ne constituent probablement pas une image immuable de ce type de presse et l'organisation de cette nomenclature (en arbre) permettra de suivre toute nouvelle évolution.

4. La presse spécialisée technique et professionnelle.

Ce dernier groupe de publications de la presse éditeur rassemble les titres destinés à l'information des professions qui ont pour caractéristique principale d'être vendus en grande partie par abonnement. Les publications de cette catégorie ont aussi un contenu rédactionnel consacré, à chaque parution, à un thème principal mais la teneur des articles est trop technique pour susciter l'intérêt au-delà d'une profession. Toutefois, pour certains types d'activité professionnelle - cinéma, informatique, publicité, mode... - le lectorat potentiel s'élargit au point que bon nombre de ces publications sont aujourd'hui disponibles en kiosque (phénomène principalement observé sur Paris).

La répartition des catégories (14 rubriques au niveau 4 et 46 rubriques au niveau 5) correspond aux regroupements de la nomenclature d'activités de l'INSEE et permettra, de ce fait, des études comparatives entre l'importance des secteurs d'activité et leur représentativité au niveau de la Presse.

Le repère de l'activité professionnelle dans chaque secteur primaire, secondaire et tertiaire garantit la fiabilité des regroupements au-delà des deux types de presse les plus fréquemment observés (presse agricole et presse médicale).

CHAP. 2 ➔

ETAT DE L'ENQUETE ANNUELLE

SUR LA PRESSE

ETAT DE L'ENQUETE ANNUELLE SUR LA PRESSE

Les travaux statistiques auxquels procède le SJTI ne sont pas récents ; ils ont permis d'accumuler des séries chiffrées annuelles depuis 1965 pour les plus anciennes. Ces séries statistiques ont été publiées sans discontinuité pour les années 1972 à 1978 (Bulletins Presse et Statistiques numéros 1 à 6). Cette série se trouve malheureusement interrompue pour les deux exercices 1979 et 1980.

Des raisons d'ordre pratique et technique parmi lesquelles figurent le changement de matériel informatique et le renouvellement du personnel affecté à son fonctionnement ont entraîné un retard dans le traitement des enquêtes en cours à cette époque qu'il ne peut être envisagé de combler compte tenu de l'annualité de la charge de traitement afférente à chaque enquête.

Cette période a été mise à profit pour développer une réflexion sur l'ensemble des problèmes liés à l'approche statistique en matière de presse : adéquation des résultats présentés à la forme des questionnaires utilisés, étude des charges de dépouillement d'enquête, adaptation du contenu des résultats aux divers types de presse et mise au point d'une nomenclature nouvelle de classement adaptée à ces besoins nouveaux.

L'aboutissement de ces travaux a nécessité l'engagement d'une étude de définition de l'unité interrogée ; celle-ci a confirmé l'existence au sein de la population statistique d'au moins deux ensembles distincts de publications aux caractéristiques fondamentalement différentes ; partition qu'illustre bien le dessin de la nomenclature de classement des titres de Presse par catégorie de sujet principal. La mise au point de méthodes distinctes pour l'élaboration des chiffrages a découlé de ce premier constat. Enfin, les résultats statistiques de l'année 1981 font l'objet d'une présentation détaillée par rubrique de la nomenclature nouvelle ; quant à leur contenu, il porte néanmoins la marque des difficultés récentes évoquées ci-dessus ne serait-ce que par l'absence de chiffres intermédiaires entre les deux années 1978 et 1981.

■ I - L'unité interrogée : la publication périodique - Définition et actualisation de sa désignation.

Le champ d'application de l'enquête annuelle s'arrête au domaine des publications périodiques éditées en France ; le choix d'une définition de la publication périodique suffit à situer -a contrario- les limites de la population statistique. Au-delà du simple recensement des unités interrogées, l'efficacité de l'envoi des formulaires d'enquête dépend de la mise à jour des deux éléments essentiels de désignation de la population : -titre- adresse du siège de l'administration et de la rédaction.

Ⓐ - Identification de l'unité interrogée

Le législateur n'a pas donné de définition générale de la publication périodique ; seuls les textes législatifs de nature fiscale permettent de situer les publications dites "de presse" par référence à l'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (CPPAP).

Le service retient, pour ses travaux statistiques, deux critères de définition de la publication périodique : la parution à durée indéterminée, la variété du contenu rédactionnel.

Durée de parution : Parmi les écrits périodiques, seuls sont donc susceptibles d'être enquêtés ceux dont il est prévu, dès la publication du "N° 1" qu'ils paraissent sans limite de temps. Ce critère distinctif élimine les almanachs, les annuaires, les encyclopédies, les dictionnaires, les fascicules qui constituent un ouvrage complet au terme d'un nombre limité de parutions pour les rattacher au domaine du livre. Les tracts ou suppléments électoraux paraissant aux seules échéances électorales ne sont pas non plus retenus.

Les numéros hors-séries, ainsi que les suppléments ne pouvant être vendus séparément d'une publication principale, ne sont pas inclus dans le champ de l'enquête et ce, que la présence du supplément entraîne ou non majoration du prix de vente de la dite publication principale. Pour les titres de la presse éditeur (Cf chap. 1) la population d'enquête est donc plus restreinte que celle dite des "publications en série" pour laquelle la Bibliothèque Nationale attribue le Numéro International Normalisé des Publications

en série (ISSN). Cette dernière inclut notamment les comptes rendus, les rapports, mémoires et collections de livres.

Variété de contenu rédactionnel : Ce critère distinctif ne soulève pas de difficulté d'appréciation pour la presse éditeur et permet d'éliminer les livres, brochures, catalogues de vente, horaires et plus généralement tout type de document consacré à un thème unique.

Les publications périodiques de langue française ou non répondant aux critères énoncés ci-dessus sont retenues dans le champ de l'étude sous réserve pour les publications étrangères ou à vocation internationale qu'elles soient éditées en France par une société éditrice de droit français.

Ⓑ - Le recensement des publications, la mise à jour des titres et des adresses

Les sources de recensement des publications nouvelles sont multiples puisque de nombreuses publications professionnelles de l'édition, de la vente ou de la publicité portent la trace de ces créations de titres. En revanche, l'information concernant les cessations de parution est beaucoup plus difficile à obtenir.

Par ailleurs, la gestion de l'envoi de l'enquête repose sur l'actualisation permanente des titres et des adresses. Cependant, le libellé du titre ne peut constituer qu'un des éléments de désignation mais non un moyen d'identification de l'unité interrogée. De fait la relation entre titre et contenu n'est pas toujours significative.

De plus, le changement de libellé des titres est trop fréquent pour permettre cette identification, même si l'on constate, pour des raisons commerciales évidentes, que le nouveau libellé reste proche du précédent.

En outre, de nombreuses publications de groupements n'ont pas de titre mais sont simplement dénommées "Bulletin de l'association...".

Cependant, et pour les besoins de la tenue à jour de la documentation du service, les changements de libellé de titre intervenant entre deux enquêtes sont pris en compte.

Pour ce qui concerne les adresses, l'actualisation de cet élément est rendue plus complexe du fait de la multiplicité fréquente des adresses pour chaque titre. (Cf. supra)

■ II - Une méthode de travail adaptée aux diverses catégories de publications

La collecte des données brutes, le dépouillement des réponses à l'enquête et l'élaboration du chiffrage sont désormais organisés différemment selon que l'on considère la presse éditeur ou la presse de groupements.

Ⓐ - La collecte des chiffres

La méthode utilisée est l'enquête directe sur formulaire auprès du directeur de chaque publication. Ainsi les envois de formulaires seront effectués en février pour la presse de groupements et en mai pour la presse éditeur à la période de clôture des écritures comptables des entreprises de presse. Au-delà de ce principe, les modalités de collecte sont toutes différentes et adaptées à chacun des deux types de publications.

1. Les formulaires d'enquête de la presse éditeur

Chaque titre de la presse éditeur fait l'objet d'un même formulaire dont l'ensemble des rubriques fournit le descriptif précis de l'unité interrogée (désignation complète de la publication, modalités d'impression, tirages, diffusions, consommations de papier par qualité, modalités de distribution) et principaux éléments de gestion économique (charges et produits d'exploitation).

L'adressage de ce formulaire d'enquête relatif au titre est effectué auprès des directeurs de publications donc au siège de l'administration -rédaction du titre et non au siège de la société éditrice souvent différent du précédent. Ce phénomène est principalement observé pour la presse spécialisée (presse "kiosque" et presse technique et professionnelle). Le fichier des éditeurs, en cours de création, permettra un adressage direct et groupé auprès de ceux-ci.

A cet effet, chaque éditeur est tenu de fournir une réponse à un formulaire concernant uniquement la société éditrice. Les éditeurs sont en effet plus aptes à coordonner les réponses aux différentes parties du formulaire (techniques d'impression, diffusion, régie publicitaire, éléments comptables).

2. Le formulaire d'enquête de la presse de groupements

Si l'on fait exception du tirage moyen au numéro, les chiffres collectés

pour chaque titre de la presse de groupements n'ont rien de commun avec ceux de la presse éditeur. En effet, l'analyse menée sur la presse de groupements en 1981 devait permettre la mise en évidence des différentes catégories de l'espèce et de l'estimation de leur poids relatif par référence à la population et au tirage moyen par titre.

Un premier résultat est désormais atteint (Cf. chap. 6). A l'avenir, la collecte du renseignement sur la presse de groupements pourra être organisée sur un échantillon représentatif de la population globale complété chaque année pour tenir compte des disparitions de titres.

3. L'avenir des formulaires d'enquête

L'approche statistique en matière de presse, maintenant admise comme une nécessité, se doit de devenir plus précise quant à ses domaines d'application.

Si les premières statistiques furent établies à l'aide d'un formulaire unique, le service est maintenant en état de différencier deux grands types de presse, de leur adresser des formulaires adéquats et de publier des résultats plus détaillés; il convient désormais de prévoir l'étape ultérieure.

Celle-ci reposerait sur la mise au point, au sein de la presse éditeur, de formulaires adaptés aux différents types de structure économique de production que l'on peut isoler au sein de la dite presse par observation conjuguée de la périodicité de parution, de l'intégration de l'activité d'impression, du support papier journal, des moyens de diffusion, et enfin des modes de diffusion.

ⓐ - Le dépouillement des réponses

Ce point n'appelle pas de commentaires particuliers pour la presse de groupements puisque le formulaire dans sa partie chiffrée ne contient que quelques éléments dont il suffit de vérifier la vraisemblance par rapprochement notamment avec l'exemplaire de la publication. Le dépouillement de la presse éditeur s'effectue au contraire en plusieurs étapes.

Une part encore trop importante de l'activité du secteur statistique est consacrée à l'obtention des éléments manquants - chiffres absents du formulaire, voire plus simplement l'exemplaire de la publication - Cet exemplaire est utilisé pour le contrôle des réponses d'ordre technique concernant la qualité du papier et le procédé d'impression...

Au sein du formulaire, les moyens classiques de contrôle sont mis en oeuvre (tests de cohérence par rapprochement des questions liées). D'autres contrôles externes sont effectués soit par rapprochement entre titres voisins d'une même catégorie de presse soit, le cas échéant, par utilisation des réponses antérieures.

Pour une partie importante des réponses effectuées, les éléments comptables dont nous disposons, laissent apparaître, principalement, pour les charges d'exploitation, quelques difficultés d'appréhension de la structure du prix de revient au titre.

ⓒ - L'élaboration du chiffrage

Corrélativement au développement de la nomenclature nouvelle, les chiffrages publiés à compter de 1981, devraient répondre de façon plus satisfaisante aux préoccupations de chacun.

Les séries statistiques antérieures, de nature exhaustive, couvraient sans distinction l'ensemble des types de presse. Les chiffres présentés étaient ventilés à la fois sur les rubriques de la classification UNESCO et sur huit grandes catégories (tableaux GCRE et DIF). (Cf. chap. 1).

La nouvelle nomenclature autorise des chiffrages sur cinq niveaux : Ex.

- Presse Editeur,
- Presse spécialisée,
- Presse spécialisée "grand public",
- Presse de loisirs,
- Presse Photo, Cinéma, Vidéo.

étant observé que ce dernier niveau peut être détaillé à loisir.

Outre l'agrégation verticale, branche par branche, le chiffrage horizontal par thème peut être réalisé sans difficulté.

A titre d'exemple, pour définir l'ensemble de la presse touchant le secteur du commerce, on peut regrouper la presse "économique" (grand public) la presse "commerce" et les services marchands (presse technique et professionnelle) et la presse de groupements pour la catégorie "Artisanat, commerce, corporation".

La détermination des statistiques sur les catégories de la presse éditeur continuera à compter de l'année 1981 de reposer sur une observation exhaustive des titres qui la composent, soit une population statistique d'un peu plus de trois milles titres.

La presse de groupements ainsi qu'il est dit précédemment sera enquêtée sur un échantillon représentatif.

Les réponses obtenues gagneront en précision puisque les libellés des rubriques du formulaire presse de groupements

concerneront alors plus directement chacun des titres présélectionnés. A partir de ces réponses, l'étude statistique pourra se développer sur des variables nouvelles traduisant mieux le poids de la presse de groupements au sein de l'économie sociale en France.

■ III - Présentation et contenu du Bulletin Presse et Statistique n° 8

La huitième édition du bulletin diffère plus des précédentes par la présentation et le classement des chiffres qui résultent de la partition du champ d'étude en deux ensembles de publications que par la nature des variables statistiques faisant l'objet du chiffrage.

ⓐ - Présentation des rubriques du bulletin

Le schéma traditionnel de présentation d'une étude portant sur l'ensemble des publications périodiques est celui du classement des chiffres par catégorie de périodicité. Il eut été regrettable de ne pas tirer tout le bénéfice des classements des périodiques par catégorie de sujet principal. Cet ordre de présentation a donc été préféré.

Néanmoins, pour la présentation des données d'ensemble, le présent bulletin n'échappe pas à la règle puisque l'ordre de présentation retenu reste celui des catégories de périodicité.

Les diverses périodicités de parution sont agrégées selon les catégories suivantes :

QUOTIDIENS : Publications paraissant de 5 à 6 fois par semaine, réparties, si nécessaire, en quotidiens du matin, quotidiens du soir, et journaux du 7ème jour. L'édition dite du 7ème jour est assimilée à cette catégorie.

HEBDOMADAIRES : Publications paraissant de 3 à 12 fois par mois. Cette catégorie regroupe les "tri- et bi-hebdomadaires" les "hebdomadaires", et les tri-mensuels".

MENSUELS : Publications paraissant 1 ou 2 fois par mois, c'est-à-dire mensuelles ou bi-mensuelles.

TRIMESTRIELS : Publications paraissant 2 ou 3 fois par semestre, c'est-à-dire trimestrielles ou bimestrielles.

AUTRES : Publications semestrielles, saisonnières, annuelles ou irrégulières.

ⓑ - Les variables statistiques étudiées

L'étude de certaines variables statistiques présentes dans les précédents bulletins n'a pu être reprise en 1981 faute de moyens informatiques suffisants. La difficulté principale de l'exercice de chiffrage résulte de l'absence de données détaillées pour les années 1979 et 1980 qui auraient pu constituer autant de moyens de recoupement des résultats obtenus sur l'année 1981.

Cependant le rapprochement des chiffres de tirage et de diffusion de 1978 et 1981 pour des catégories de publications de définition identique dans l'ancienne et la nouvelle nomenclature a permis de juger de la validité des chiffres relatifs à l'année 1981. Le fichier des publications, classé désormais par catégories détaillées de sujet principal, constitue l'instrument de mesure approprié des évolutions futures de la presse éditeur.

Le chiffrage du tirage, de la diffusion et des consommations de papier au niveau le plus fin de la nomenclature constitue une innovation.

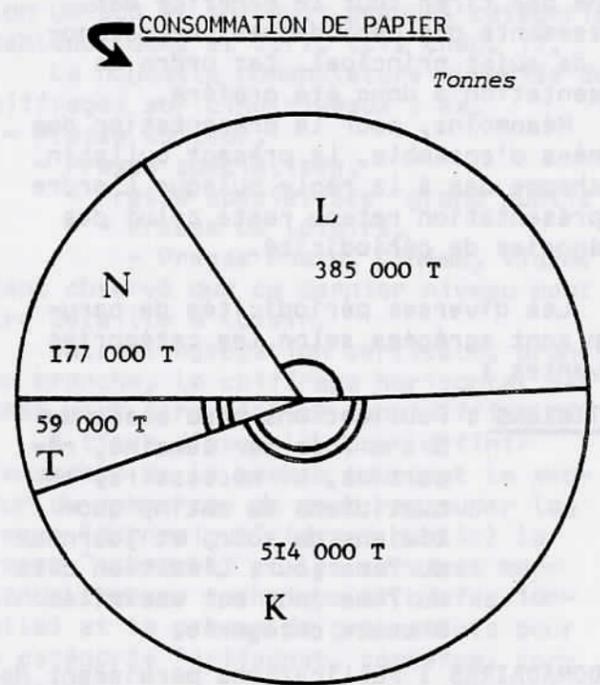
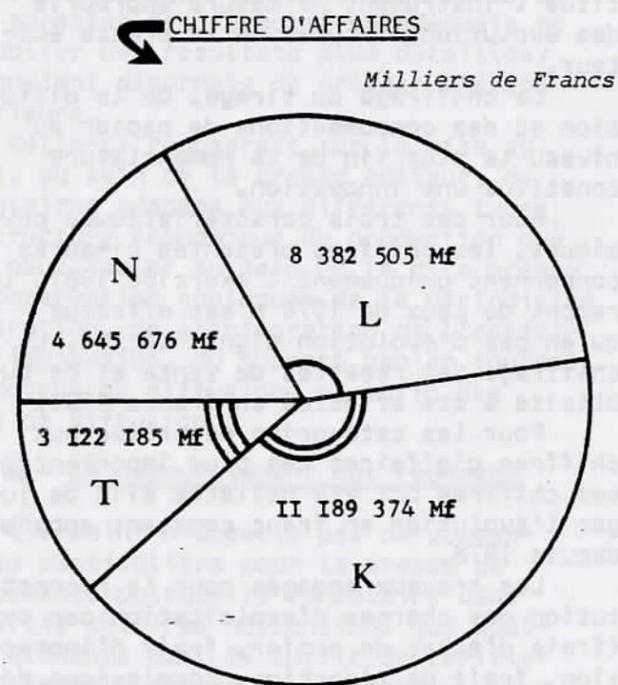
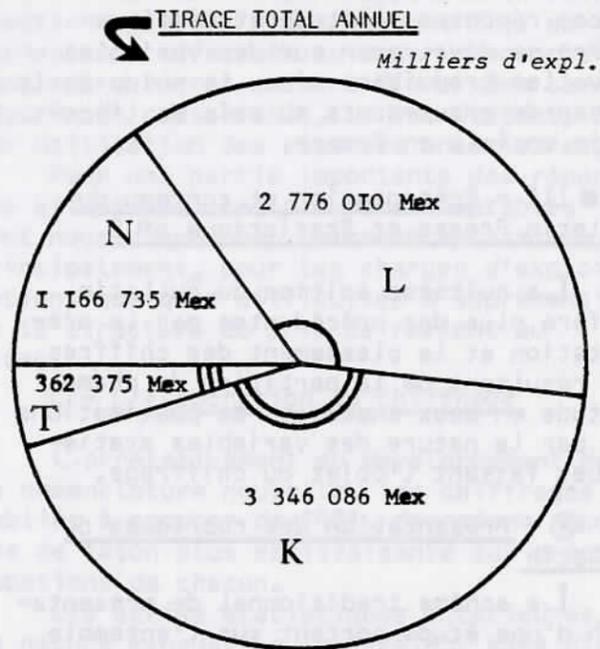
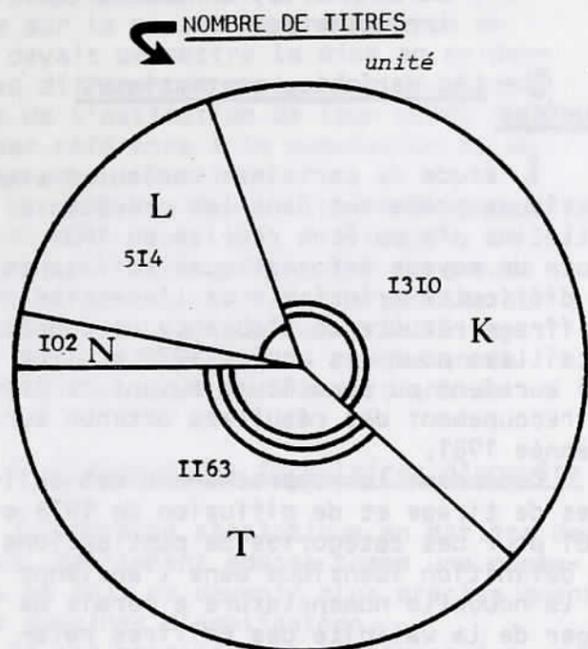
Pour ces trois caractéristiques physiques, les chiffres présentés ci-après concernent uniquement l'exercice 1981, le rappel de ceux de 1978 n'est effectué qu'en cas d'évolution significative. Le chiffrage des recettes de vente et de publicité a été effectué en francs 1981.

Pour les catégories de presse aux chiffres d'affaires les plus importants, ces chiffres ont été déflatés afin de juger l'évolution en franc constant apparue depuis 1978.

Les travaux engagés pour la reconstitution des charges d'exploitation par type (frais d'achat de papier, frais d'impression, frais de rédaction, commissions de distribution et vente, commissions de publicité) viennent d'aboutir à des résultats satisfaisants. La publication des charges d'exploitation utiles à la détermination de la structure des prix de revient de la presse sera reprise dans le prochain bulletin et inclura l'évolution 1981-1982.

Enfin le bulletin n° 8 se distingue des précédents par la présence de chiffres récents issus de l'enquête sur l'année 1982 en cours de dépouillement, chiffres relatifs à la presse quotidienne de province qui peuvent être utilement rapprochés de ceux de 1981.

PRESSE EDATEUR



Presse d'information générale et politique Nationale

N

L

Presse d'information générale et politique Locale

Presse spécialisée Technique et Professionnelle

T

K

Presse spécialisée Grand Public

CHAP. 3

LE DENOMBREMENT DES TITRES

LA PRESSE EDATEUR

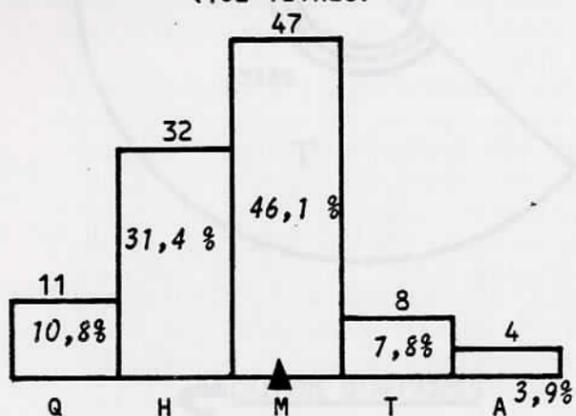
REPARTITION PAR CATEGORIE DE PERIODICITE

(Q = Quotidien - H = Hebdomadaire - M = Mensuel - T = Trimestriel - A = Autre)

N

PRESSE D'INFORMATION

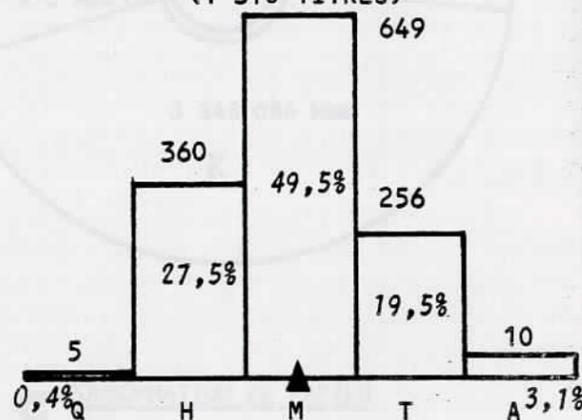
GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE
(102 TITRES)



K

PRESSE SPECIALISEE

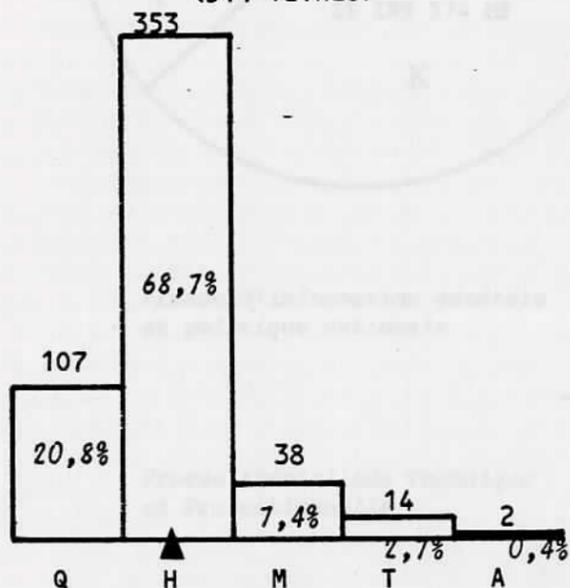
"GRAND PUBLIC"
(1 310 TITRES)



L

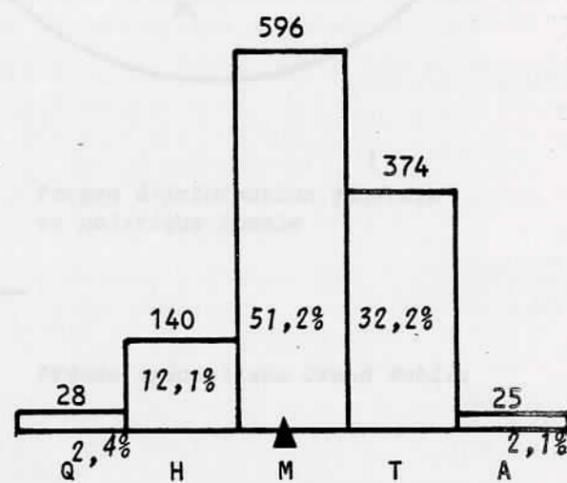
PRESSE D'INFORMATION

GENERALE ET POLITIQUE LOCALE
(514 TITRES)



T

PRESSE SPECIALISEE
TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
(1 163 TITRES)



CHAPITRE 3

LE DENOMBREMENT DES TITRES

ANNEE 1981

L'opération de dénombrement et de classement des publications périodiques, pour celles qui appartiennent à la Presse Editeur, a abouti à l'identification de 3 089 titres différents répartis dans les tableaux détaillés ci-après par catégorie de périodicité et par catégorie de sujet principal.

- La presse d'information générale et politique nationale se composait en 1981 de 102 titres. Le fort pourcentage de publications mensuelles s'explique par la présence des périodiques d'opinion ; toutefois les périodicités quotidienne et hebdomadaire sont évidemment prédominantes tant par le tirage que par le chiffre d'affaires.

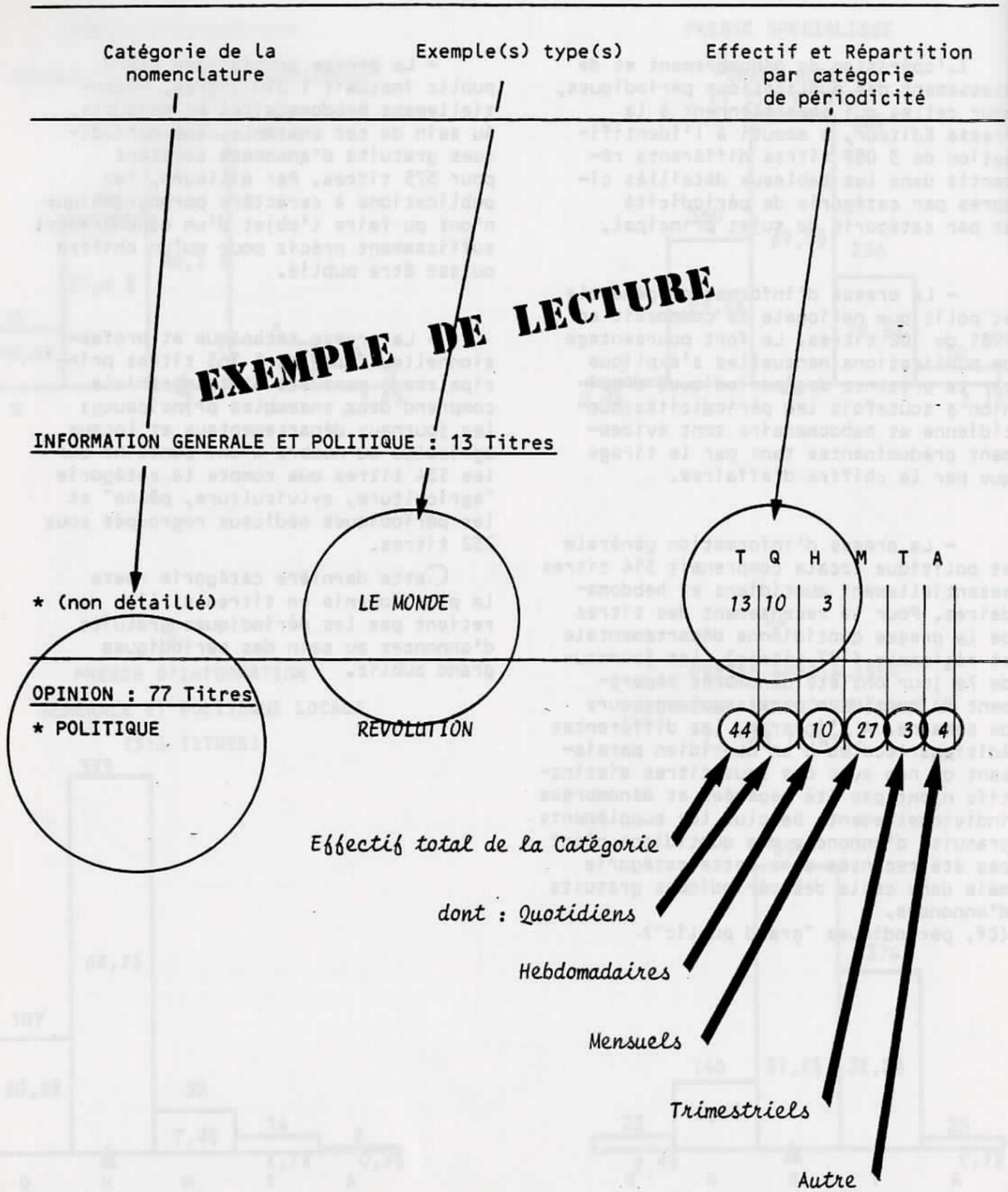
- La presse d'information générale et politique locale comprenait 514 titres essentiellement quotidiens et hebdomadaires. Pour le recensement des titres de la presse quotidienne départementale et régionale (107 titres), les journaux de 7e jour ont été dénombrés séparément du quotidien paraissant en cours de semaine. A l'inverse, les différentes éditions locales d'un quotidien paraissant ou non avec des sous-titres distinctifs n'ont pas été repérées et dénombrées individuellement. De plus, les suppléments gratuits d'annonces des quotidiens n'ont pas été recensés dans cette catégorie mais dans celle des périodiques gratuits d'annonces. (Cf. périodiques "grand public")

- La presse spécialisée grand public incluait 1 310 titres, essentiellement hebdomadaires et mensuels. Au sein de cet ensemble, les périodiques gratuits d'annonces comptent pour 375 titres. Par ailleurs, les publications à caractère pornographique n'ont pu faire l'objet d'un dénombrement suffisamment précis pour qu'un chiffre puisse être publié.

- La presse technique et professionnelle, forte de 1 163 titres principalement mensuels et trimestriels comprend deux ensembles principaux : les journaux départementaux et locaux agricoles au nombre d'une centaine sur les 134 titres que compte la catégorie "agriculture, sylviculture, pêche" et les périodiques médicaux regroupés sous 252 titres.

Cette dernière catégorie reste la plus fournie en titres si l'on ne retient pas les périodiques gratuits d'annonces au sein des périodiques grand public.

DENOMBREMENT DES TITRES PAR CATEGORIE DE LA NOMENCLATURE



➔ PRESSE D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE

INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE : 13 Titres		T	Q	H	M	T	A
* (non détaillé)	LE MONDE	13	10	3			
OPINION : 77 Titres							
* POLITIQUE	REVOLUTION	44		10	27	3	4
* SATIRIQUE	LE CANARD ENCHAINE	5		3		2	
* RELIGIEUSE	TEMOIGNAGE CHRETIEN	17	1	6	9	1	
* AUTRES	DIFFERENCES	11		2	7	2	
MAGAZINES ILLUSTRES D'INFORMATION : 12 Titres							
* NEWS MAGAZINES	L'EXPRESS	4		4			
* AUTRES	LA VIE	8		4	4		

➔ PRESSE D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE

INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE-OPINION : 414 Titres		T	Q	H	M	T	A
* (non détaillé)	QUEST FRANCE	414	80	279	23	5	
	SUD OUEST DIMANCHE (1)		27				
	LE COURRIER FRANCAIS						
	LE TRAVAILLEUR CATALAN						
MAGAZINES REGIONAUX : 28 Titres							
* (non détaillé)	LE SILLON LIMOUSIN	28		3	14	9	2
ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES : 72 Titres							
* (non détaillé)	TOUT LYON ET MONITEUR JUDICIAIRE REUNIS	72		71	1		

(1) Journaux de 7ème jour

PRESSE T.V. SPECTACLES : 41 Titres

		T	Q	H	M	T	A
* T.V. RADIO	TELE 7 JOURS	15		15			
* SPECTACLE	L'OFFICIEL DES SPECTACLES	26		15	8	2	1
	LYON POCHE						

BANDE DESSINEE : 149 Titres

* ADULTE	METAL HURLANT	23			21		2
* ENFANT ADOLESCENT	JOURNAL DE MICKEY	126		5	65	54	2

PRESSE DU COEUR : 54 Titres

* ROMAN-PHOTO	NOUS DEUX	54		1	28	20	5
* AUTRE							

PRESSE DE MAISON ET DECORATION : 40 Titres

* JARDIN	RUSTICA	10		1	5	4	
	MON JARDIN, MA MAISON						
* MAISON	MAISON FRANCAISE	29			10	18	1
	MAISON DE MARIE CLAIRE						
* AUTRE	TABLE ET CADEAUX	1			1		

PRESSE FAMILIALE ET SOCIALE : 36 Titres

* (non détaillé)	NOTRE TEMPS	36		4	22	9	1
	BONHEUR, LA REVUE DES FAMILLES						

PRESSE A SENSATION : 31 Titres (Périodiques Pornographiques non compris)

		T	Q	H	M	T	A
* TOUT PUBLIC	POINT DE VUE - IMAGES DU MONDE	22		8	8		6
	ICI PARIS						
* PORNOGRAPHIQUE							
* SCIENCES OCCULTES	NOSTRA	9		1	6	2	

PRESSE MASCULINE : 9 Titres

* (non détaillé)	LUI	9			7	2	
	VOGUE HOMMES						

PRESSE FEMININE : 56 Titres

* MODE	ELLE	17		3	6	6	2
	MODE DE PARIS						
* ARTS MENAGERS	MILLE MAILLES	14		1	6	7	
	BONNE CUISINE						
* AUTRE	INTIMITE	25		7	14	3	1
	BONNE SOIREE						

PRESSE DES JEUNES : 24 Titres

* ENFANT	J'AIME LIRE	13		2	10	1	
* ADOLESCENT	GIRLS	9		3	5	1	
* AUTRE	ETUDIANT	2			2		

PRESSE CULTURELLE : 49 Titres

* LITTERATURE	LIRE	12			6	6	
* ARTS	CONNAISSANCE DES ARTS	15			10	5	
* AUTRE	HISTORIA	22		1	15	5	1

➔ PRESSE SPECIALISEE "GRAND PUBLIC" (3)

PRESSE DES LOISIRS : 246 Titres

		T	Q	H	M	T	A
* PHOTO, CINEMA, VIDEO	PHOTO	23			16	5	2
* TOURISME ET VOYAGE	GEO MAGAZINE	18			11	2	5
* SON, HI-FI, MUSIQUE	HI-FI STEREO	14			12	2	
* GASTRONOMIE	LA BONNE CUISINE	7			3	4	
* BRICOLAGE, MODELISME	PRATIQUE	18			14	4	
* JEUX, DETENTE, MOTS CROISES	TELE 7 JEUX	117		4	63	45	5
	MOTS CROISES MAGAZINE						
* AUTRE	CONNAISSANCE DE LA PECHE	49		2	33	11	3

PRESSE ECONOMIQUE : 20 Titres

* (non détaillé)	LES ECHOS	20	2	5	9	4	
	INVESTIR						

PRESSE SPORTIVE : 111 Titres

* SPORT MECANIQUE	MOTO REVUE	29		5	24		
	AUTO JOURNAL						
* SPORT BALLON	BUT	16		6	9	1	
	ONZE						
* HIPPISEME	PARIS - TURF	24	2	12	8	1	1
* AUTRE	L'EQUIPE	42	1	2	30	8	1
	BATEAUX						

PRESSE DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : 20 Titres

* (non détaillé)	SCIENCES ET VIE	20			17	3	
------------------	-----------------	----	--	--	----	---	--

➔ PRESSE SPECIALISEE "GRAND PUBLIC" (4)

PETITES ANNONCES : 406 Titres

		T	Q	H	M	T	A
* JOURNAUX "GRATUITS"	SPECIAL 14	375		247	119	9	
	ANNONCES 15						
* ANNONCES VENDUES AU NUMERO	INDICATEUR BERTRAND	31		8	17	6	

DIVERS : 18 Titres

* (non détaillé)	TRENTE MILLIONS D'AMIS	18		2	9	6	1
	THERMALISME ACTUALITES						

AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE : 134 Titres

	T	Q	H	M	T	A
* AGRICOLE PLURIDISCIPLINAIRE	88		45	39	4	
AGRI SEPT						
L'ARDENNE AGRICOLE						
* CULTURE SPECIALISEE	21	1	2	12	6	
LE BETTERAVIER FRANCAIS						
* ELEVAGE ET PRODUCTION SPECIALISEE	20		2	14	4	
ELEVAGE PORCIN						
L'AVICULTEUR						
* AUTRE	5		1	2	2	
AGROMATIQUE						

INDUSTRIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : 45 Titres

* (non détaillé)	45	2	4	31	7	1
MARCHES AGRICOLES						
OLEAGINEUX						

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE : 23 Titres

* PRODUCTION DE COMBUSTIBLES, MINERAUX SOLIDES ET COKEFACTION	1			1		
ANNALES DES MINES						
* PRODUCTION DE PETROLE ET DE GAZ NATUREL	9	1		5	3	
PETROLE INFORMATIONS						
* PRODUCTION ET DISTRIBUTION ELECTRICITE GAZ ET EAU	13			8	5	
ENERGIE MAGAZINE						

LOCATION ET CREDIT BAIL IMMOBILIER : 16 Titres

* (non détaillé)	16			11	5	
INFORMATION IMMOBILIERE						
ADMINISTRER						

INDUSTRIE DES BIENS INTERMEDIAIRES : 35 Titres

	T	Q	H	M	T	A
* PRODUCTION DE MINERAIS, METAUX FERREUX ET NON FERREUX	7			4	3	
INDUSTRIE MINERALE						
* PRODUCTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET CERAMIQUE	12			8	4	
CIMENTS, BETONS, PLATRES et CHAUX						
* INDUSTRIE DU VERRE	2				2	
VERRES ET REFRACTAIRES						
* CHIMIE DE BASE	9			7	2	
CHIMIE ACTUALITES						
* INDUSTRIE DU PAPIER/CARTON	4			4		
REVUE ATIP						
* AUTRE	1			1		
TRAITEMENT THERMIQUE						

INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPEMENT : 65 Titres

* CONSTRUCTION MECANIQUE	16			8	8	
INDUSTRIES MECANQUES						
* CONSTRUCTION ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE	21		2	13	6	
L'ONDE ELECTRONIQUE / LUX						
* CONSTRUCTION AUTOMOBILE ET ASSIMILES	8				2	
L'INFORMATION DU VEHICULE						
L'ELECTRICITE AUTOMOBILE						
* CONSTRUCTION NAVALE, AERONAUTIQUE, ARMEMENT	7		1	4	2	
NAVIRES, PORTS ET CHANTIERS						
* AUTRE	13		1	8	4	
MACHINES ET PRODUCTIONS						

INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION COURANTE : 80 Titres

* PARACHIMIE ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE	7			3	4	
LABO PHARMA						
* INDUSTRIE CUIR TEXTILE ET CHAUSSURE	26		4	5	14	3
HEBDO CUIR						
JOURNAL DU TEXTILE						
* IMPRIMERIE, PRESSE, EDITION	30	3	6	19	2	
L'ECHO DE LA PRESSE ET DE LA PUBLICITE						
* AUTRE	17			11	5	1
NOUVEL OFFICIEL DE L'AMMEUBLEMENT						
JOUETS CONSEIL						

ASSURANCES : 6 Titres

		T	Q	H	M	T	A
* (non détaillé)	ASSUREUR CONSEIL	6		1	4	1	

ORGANISMES FINANCIERS ET BOURSIERS : 18 Titres

* (non détaillé)	LA COTE DESFOSSES	18	6	5	3	4	
------------------	-------------------	----	---	---	---	---	--

INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT,
GENIE CIVIL ET AGRICOLE : 61 Titres

* TRAVAUX PUBLICS, GROS OEUVRE	MONITEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DU BATIMENT	37	4	20	13		
--------------------------------	---	----	---	----	----	--	--

* SECOND OEUVRE	CHAUD, FROID, PLOMBERIE L'ENTREPRENEUR	24		12	11	-1	
-----------------	--	----	--	----	----	----	--

TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION : 28 Titres

* TELECOMMUNICATION							
---------------------	--	--	--	--	--	--	--

* TRANSPORT	LA VIE DES TRANSPORTS POIDS LOURDS	28	1	5	13	8	1
-------------	------------------------------------	----	---	---	----	---	---

SERVICES NON MARCHANDS : 108 Titres

* RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	BIOCHIMIE RAIRO	67		2	7	55	3
---------------------------------------	--------------------	----	--	---	---	----	---

* PEDAGOGIE	LE MONDE DE L'EDUCATION						
-------------	-------------------------	--	--	--	--	--	--

* AUTRE	LA VOIX DES COMMUNES	41	1	2	25	13	
---------	----------------------	----	---	---	----	----	--

COMMERCE : 77 Titres

* COMMERCE ALIMENTAIRE	LA FRANCE ALIMENTAIRE	24		3	17	4	
------------------------	-----------------------	----	--	---	----	---	--

	L'AMI DU CHARCUTIER, BOUCHER						
--	------------------------------	--	--	--	--	--	--

* COMMERCE NON ALIMENTAIRE	LE PAPETIER DE FRANCE	53		2	33	18	
----------------------------	-----------------------	----	--	---	----	----	--

SERVICES MARCHANDS : 467 Titres

		T	Q	H	M	T	A
* GESTION, ADMINISTRATION, FORMATION	L'USINE NOUVELLE	91	1	10	5	57	23

	LE MOCI						
--	---------	--	--	--	--	--	--

* INFORMATIQUE	01 INFORMATIQUE						
----------------	-----------------	--	--	--	--	--	--

* SERVICES TECHNIQUES ET FINANCIERS	LA REVUE FIDUCIAIRE COMPTABLE	4			1	3	
-------------------------------------	-------------------------------	---	--	--	---	---	--

* MANUTENTION, MAINTENANCE, HYGIENE ET SECURITE	LA REVUE DE LA SECURITE	15			5	10	
---	-------------------------	----	--	--	---	----	--

* PUBLICITE	STRATEGIE	5	1	2	1	1	
-------------	-----------	---	---	---	---	---	--

* REPARATION ET COMMERCE AUTOMOBILE	LA REVUE TECHNIQUE AUTOMOBILE	17		2	8	7	
-------------------------------------	-------------------------------	----	--	---	---	---	--

* HOTELLERIE, BRASSERIE, RESTAURATION	INDUSTRIE HOTELIERE	20			11	9	1
---------------------------------------	---------------------	----	--	--	----	---	---

* MEDICAL GENERALISTE	QUOTIDIEN DU MEDECIN	58	2	17	29	9	1
-----------------------	----------------------	----	---	----	----	---	---

	LE GENERALISTE						
--	----------------	--	--	--	--	--	--

* MEDICAL SPECIALISTE	JOURNAL FRANCAIS D'ORL	132			51	75	6
-----------------------	------------------------	-----	--	--	----	----	---

* MEDICAL DENTAIRE	INFORMATION DENTAIRE	10		2	1	7	
--------------------	----------------------	----	--	---	---	---	--

* MEDICAL HOSPITALIER	GESTION HOSPITALIERE	10			7	3	
-----------------------	----------------------	----	--	--	---	---	--

* PARAMEDICAL	CAHIERS DE KINESITHERAPIE	19		1	6	10	2
---------------	---------------------------	----	--	---	---	----	---

* PHARMACEUTIQUE	PHARMACIEN DE FRANCE	14	1	1	8	4	
------------------	----------------------	----	---	---	---	---	--

* VETERINAIRE	LE POINT VETERINAIRE	9		2	4	3	
---------------	----------------------	---	--	---	---	---	--

* AUTRE	LE FILM FRANCAIS	63		10	36	17	
---------	------------------	----	--	----	----	----	--

	COIFFURE DE PARIS						
--	-------------------	--	--	--	--	--	--

CHAP. 4

TIRAGE - DIFFUSION

Les chiffres de tirage et de diffusion présentés dans les pages suivantes, soit concernent l'année 1981, soit retracent des évolutions constatées entre 1978 et 1981.

Ces deux années ont été marquées par des événements électoraux (une élection législative en 1978 - une

élection présidentielle et une élection législative en 1981) qui ont eu pour effet d'amplifier les volumes de tirage de la Presse d'Information générale et politique, notamment en 1981.

Ces faits doivent être pris en considération pour l'interprétation des évolutions.

Les données statistiques sont regroupées sur 8 tableaux

➔ Récapitulatif par ensemble de presse (tableau 1)

➔ Presse d'information générale et politique nationale
 Quotidiens "PARIS" 1978-1981 (tableau 2)
 Magazines illustrés 1981 (tableau 3)
 Magazines 1978-1981 et évolution (tableau 4)

➔ Presse d'information générale et politique locale
 Quotidiens "PROVINCE", hebdomadaires départementaux et locaux 1978-1981 et évolution (Tableau 5)
 Quotidiens "PROVINCE", répartition des tirages (Tableau 6)

➔ Périodiques "GRAND PUBLIC", détail par catégorie de sujet principal (Tableau 7)

➔ Périodiques "TECHNIQUES PROFESSIONNELS", détail par catégorie d'activité (Tableau 8)

TIRAGE - DIFFUSION

Tableau 1 :

Les valeurs du tirage moyen par titre pour la presse d'information générale et politique reflètent l'importance respective de leurs zones de diffusion, nationale pour la première (90 250) et locale pour la seconde (32 970).

Ces chiffres ne constituent que des moyennes sur les deux catégories ; ainsi au sein de chacune de ces catégories, la presse quotidienne a des niveaux de tirage moyen beaucoup plus élevés, 236 000 exemplaires pour Paris et 94 000 pour la province.

La moyenne de tirage observée pour les périodiques grand public (89 010) traduit encore plus imparfaitement la réalité puisque, pour ce type de presse, les valeurs de tirage s'échelonnent entre 10 000 et presque 3 millions d'exemplaires.

La presse technique et professionnelle se caractérise par la faiblesse de son tirage moyen (2 570 exemplaires).

Au reste, l'observation des pourcentages moyens de diffusion confirme que ce type de presse se vend principalement par abonnement à la différence des trois autres catégories de presse vendues au numéro pour plus de la moitié des exemplaires diffusés.

Tableau 2 :

La baisse du tirage moyen de 7,4 % sur les quotidiens du matin, de 6,4 % sur ceux du soir et de 7 % sur l'ensemble s'explique par le comportement de deux titres à fort tirage.

Cette baisse globale de 7 % traduit mal les évolutions respectives de chaque titre. Elle signifie simplement que, sur la période observée, le lectorat des quotidiens parisiens est en baisse, malgré la création relativement récente d'un certain nombre de titres (Libération - le Quotidien de Paris - le Matin).

Les pourcentages de diffusion ne marquent pas d'évolution sensible.

Tableau 3, Tableau 4 :

Les news magazines se signalent principalement par l'importance de leur vente par abonnement ; leur politique de tarifs promotionnels semble porter ses fruits puisque d'une part ils réalisent un meilleur chiffre à l'abonnement que les autres magazines (45,3 contre 32,5 - Tableau 3) et d'autre part leurs ventes par abonnement résistent mieux que leurs ventes au numéro (cf. Tableau 4).

Tableau 7, Tableau 8 :

Les comparaisons du tirage total annuel, pour un nombre de titres similaires, fait apparaître un rapport de 1 à 10 en faveur de la presse grand public (362 375 contre 3 346 086).

On note une très grande disparité de tirage moyen pour la presse grand public alors que toutes les catégories de la presse professionnelle ont un tirage moyen inférieur à 40 000 exemplaires.

La diffusion des périodiques grand public présente deux particularités.

On observe d'une part un déséquilibre quasi général entre les pourcentages de vente au numéro et ceux de vente par abonnement (cf. Presse TV. SPECTACLES, PRESSE ECONOMIQUE).

Par ailleurs, le pourcentage de diffusion totale laisse apparaître, sur l'ensemble de ce type de presse un taux d'invendus supérieur à 20 %. La tarification publicitaire basée sur le volume de diffusion mais, souvent encore, sur le tirage déclaré ne favorise pas l'ajustement du tirage aux volumes effectivement diffusés.

Les périodiques techniques professionnels pour des raisons identiques maintiennent un fort taux de diffusion totale par le moyen du service gratuit pouvant atteindre voire dépasser le tiers de cette diffusion. Pour ce dernier type de presse, la formule par abonnement -payé ou non payé - couvre la majeure partie de la diffusion.

Tableau 5 :

Les chiffres de ce tableau relatifs aux quotidiens de Province révèlent une baisse des tirages moyens sensibles pour les journaux de 7ème jour et un léger effritement de la diffusion payée des journaux de semaine (85 % en 1981 contre 86 % en 1978) de l'ordre de 300 000 exemplaires par parution (répartis sur les 80 quotidiens régionaux).

① TIRAGE - DIFFUSION (TABLEAU RECAPITULATIF) 1981

TYPE DE PRESSE	NOMBRE DE TITRES	TIRAGE (en milliers d'exemplaires)		% DIFFUSION	
		TOTAL AU NUMERO	TIRAGE MOYEN PAR TITRE	NUMERO	ABONNEMENT
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE	102	9 206	90,25	55	19
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE	514	16 945	32,97	57	27
PERIODIQUES GRAND PUBLIC	1 310	116 608	89,01	56 *	21 *
PERIODIQUES TECHNIQUES PROFESSIONNELS	1 163	14 622	12,57	4	66
ENSEMBLE	3 089	157 381	50,95	53 *	26 *

* Hors périodiques gratuits d'annonces

② QUOTIDIENS D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE
(QUOTIDIENS DE PARIS)

TIRAGE - DIFFUSION : EVOLUTION 1978-1981 *

NOMBRE DE TITRES	TIRAGE (milliers d'ex.)		POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION			
	TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	NUMERO	ABONNEMENT	SERVICE GRATUIT	TOTAL
MATIN	7	236	57,4	14,4	3,0	74,8
SOIR	3	449	59,7	15,2	3,8	78,7
GLOBAL	10	299	58,5	14,8	3,4	76,7
ANNEE 1978						
MATIN	7	219	57,5	15,1	2,7	75,3
SOIR	3	420	59,4	15,5	3,2	78,1
GLOBAL	10	279	58,4	15,3	2,9	76,6
ANNEE 1981						

* Non compris les titres quotidiens étrangers édités en France

3 MAGAZINES ILLUSTRÉS D'INFORMATION GÉNÉRALE ET POLITIQUE 1981

	TIRAGE (en milliers d'ex.)		POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION				
	TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	TOTAL ANNUEL	AU NUMERO	PAR ABONNEMENT	EN SERVICE GRATUIT	TOTALE
GRANDS MAGAZINES HEBDOMADAIRES (1)	1 616	404	84 032	29,7	45,8	2,2	77,7
AUTRES	2 712	339	128 991	52,0	32,5	3,8	88,3
ENSEMBLE	4 328	361	213 023	43,2	37,7	3,2	84,1

(1) L'Express - Le Point - Le Nouvel Observateur - Valeurs Actuelles

4 MAGAZINES ILLUSTRÉS D'INFORMATION GÉNÉRALE ET POLITIQUE

TIRAGE - DIFFUSION : ÉVOLUTION 1978-1981.

	TIRAGE (milliers d'ex.)		POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION				
	TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	TOTAL ANNUEL	AU NUMERO	PAR ABONNEMENT	EN SERVICE GRATUIT	TOTAL
GRANDS MAGAZINES HEBDOMADAIRES (1)	1595	398	83 589	32,4	46,5	2,7	81,6
1978	1616	404	84 032	29,7	45,8	2,2	77,7
1981							
Evolution en milliers d'exemplaires	+ 21	+ 6	+ 443	- 2127,0	- 328,3	- 373,3	- 2828,6
							- 2455,3 *
AUTRES MAGAZINES	2376	297	118 615	45,0	40,7	1,0	86,7
1978	2712	339	128 931	52,0	32,5	3,8	88,3
1981							
Evolution en milliers d'exemplaires	+ 336	+ 42	+ 10 376	+ 13699,3	- 6354,0	+ 3715,5	+ 11060,8
							+ 7345,5

* soit un écart de - 3,72 % sur la diffusion payée (environ 50 000 exemplaires par parution)

(1) L'Express - Le Nouvel Observateur - Le Point - Valeurs Actuelles.

5 PRESSE D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE

TIRAGE - DIFFUSION : EVOLUTION 1978 - 1981

QUOTIDIENS DE PROVINCE (Régionaux et Départementaux)

NOMBRE DE TITRES	TIRAGE (milliers d'ex.)		POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION				
	TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	TOTAL ANNUEL	AU NUMERO	PAR ABONNEMENT	EN SERVICE GRATUIT	TOTALE
79	8007	101	2 455 866	64 (1)	22 (1)	3 (1)	89 (1)
21 (2)	3549	169	1 839 69	80	6	2	88
SEMAINE 7 ^e JOUR							
80	7541	94	2 343 622	65	21	3	89
27	3642	135	1 878 13	78	7	2	87
SEMAINE 7 ^e JOUR							

HEBDOMADAIRES DEPARTEMENTAUX ET LOCAUX

333	4489	13,5	237550	50	25	14	89
350	4631	13,2	231550	37	40	5	82

(1) Chiffres des quotidiens du matin.

(2) Journaux du 7^eme jour recensés en 1978.

6 PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE ET DEPARTEMENTALE 1981

REPARTITION DU TIRAGE MOYEN AU NUMERO

CLASSE DE TIRAGES (en milliers d'exemplaires)	FREQUENCES ABSOLUES	FREQUENCES RELATIVES	FREQUENCES CUMULEES CROISSANTES	FREQUENCES CUMULEES DECREOISSANTES	OBSERVATIONS
	Nombre de titre	en %	en %	en %	
0 à moins de 5	3	4 %	4 ↕	100 ↕	*** se lit comme suit 57 % de la population tire à moins de 50 000 exemplaires.
5 à moins de 15	12	15 %	19	96	
15 à moins de 50	31	38 %	57 ***	81	14 % de la population tire à plus de 250 000 exemplaires.
50 à moins de 100	14	18 %	75	42	
100 à moins de 250	9	11 %	86	25	14 ***
250 à moins de 400	8	10 %	96	3	
400 à moins de 800	3	4 %	100		
	80	100 %			

PERIODIQUES "GRAND PUBLIC"

CATEGORIE DE LA NOMENCLATURE	NOMBRE DE TITRES	TIRAGE (1)			POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION			
		TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	TOTAL ANNUEL	AU NUMERO	PAR ABONNEMENT	EN SERVICE GRATUIT	TOTALE
PRESSE TV. SPECTACLES dont . TV.RADIO . SPECTACLES	41 15 26	8 863 8 343 520	216 556 20	467 037 433 836 33 201	73 73 70	13 13 7	1 1 10	87 87 81
BANDES DESSINEES dont . ADULTE . ENFANT/ADOLESCENT	149 23 126	9 687 690 8 997	65 30 71	136 986 10 156 126 830	62 65 61	11 6 11	- - -	73 71 72
PRESSE DU COEUR	54	3 196	59	75 486	81	2	3	86
PRESSE MAISON-DECORATION dont . JARDIN . MAISON	40 10 30	5 486 1 896 3 590	137 190 120	59 173 26 443 32 730	37 14 55	42 69 21	3 2 4	82 85 80
PRESSE FAMILIALE, SOCIALE	36	9 542	265	130 186	8	81	1	90
PRESSE SENSATION EVASION dont . TOUT PUBLIC . PORNOGRAPHIQUES . SCIENCES OCCULTES	- 22 - 9	- 5 110 - 590	- 232 - 65	- 170 821 - 8 120	- 73 - -	- 2 - -	- - - -	- 75 - -
PRESSE MASCULINE	9	1 630	181	13 000	79	1	2	82
PRESSE FEMINE dont . MODE . ARTS MENAGERS . AUTRE	56 17 14 25	12 574 6 142 1 003 5 428	224 361 71 217	299 742 148 638 8 096 143 008	63 65 40 62	15 14 35 15	4 5 6 3	82 84 81 80
PRESSE DES JEUNES dont . ENFANTS . ADOLESCENTS ET . AUTRE	24 13 11	2 554 1 089 1 475	106 84 133	57 280 20 843 36 437	55 25 72	24 60 3	- 1 -	79 86 75
PRESSE CULTURELLE	49	2 331	48	33 501	21	51	5	77
PRESSE DES LOISIRS dont . PHOTO, CINEMA, VIDEO . TOURISME VOYAGE . SON, HI-FI, MUSIQUE . BRICOLAGE, MODELISME . MOTS CROISES . AUTRES CATEGORIES	246 23 18 14 18 112 61	14 635 1 450 1 863 900 1 260 5 329 3 833	60 63 103 64 70 47 65	204 521 14 684 19 117 9 269 12 939 96 621 51 891	46 63 9 56 32 71 8	34 16 78 9 34 8 77	6 1 6 1 6 9 2	86 80 93 66 72 88 87
PRESSE ECONOMIQUE	20	1 128	56	66 467	14	55	10	79
PRESSE VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	20	1 682	84	19 543	46	31	1	78
PRESSE SPORTIVE dont . SPORT MECANIQUE . BALLON . HIPPISE . AUTRE	171 29 16 24 42	9 002 3 372 1 950 2 030 1 650	81 130 122 85 39	394 304 65 539 41 525 182 173 105 067	53 38 55 54 59	15 52 16 1 17	1 2 1 - -	69 92 72 55 76
PETITES ANNONCES dont . JOURNAUX GRATUITS . JOURNAUX VENDUS . AU NUMERO ET AUTRE	406 375 31	27 920 27 089 831	69 72 27	1 196 812 1 178 351 18 461	- - 52	- - 15	- 100 2	- 100 69
DIVERS	18	678	38	13 107	27	56	2	85
TOTAUX ET MOYENNES	1 310	116 608	89	3 346 086	56 (2)	21 (2)	2 (2)	79 (2)

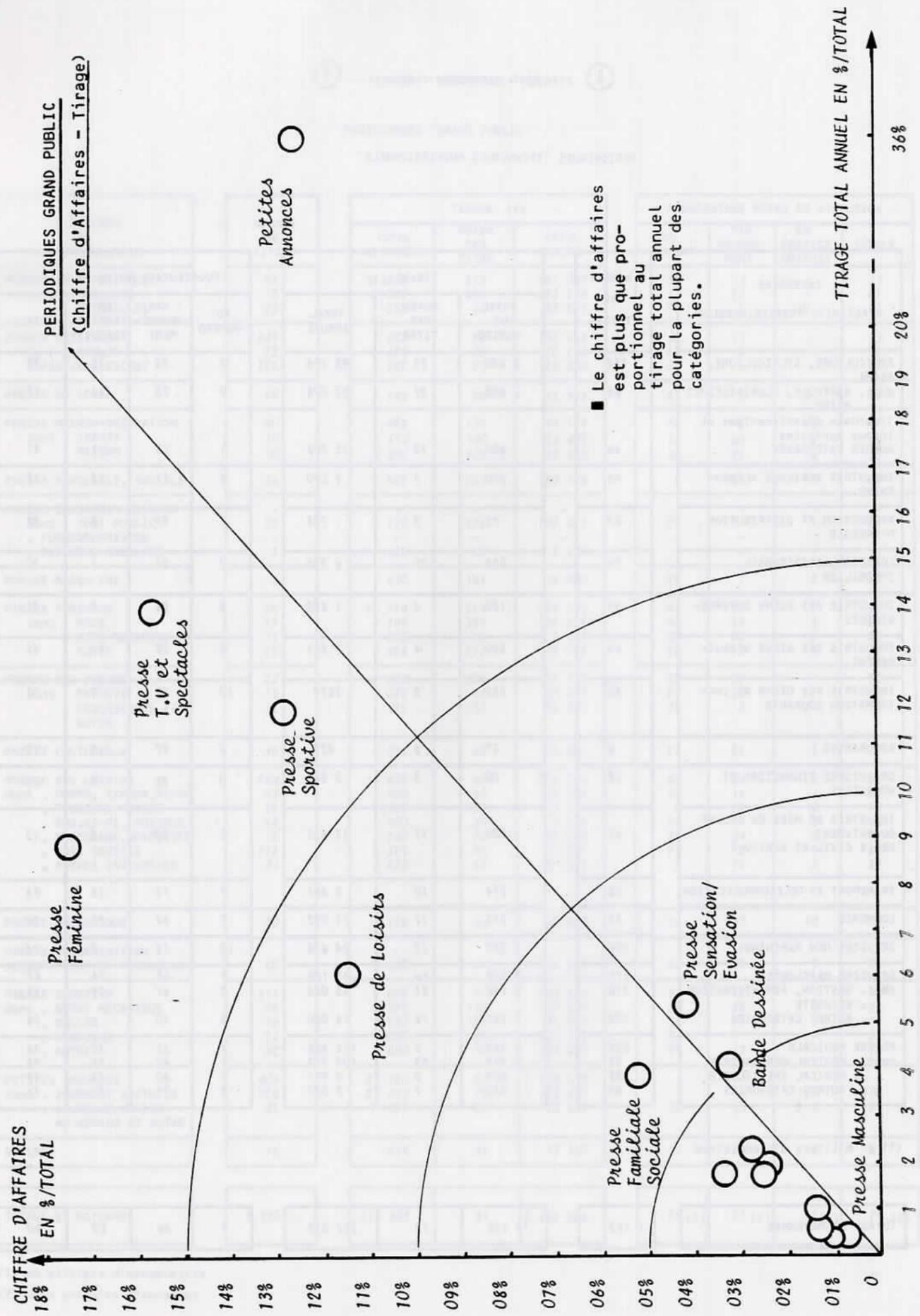
(1) en milliers d'exemplaires

(2) Hors gratuits d'annonces

PERIODIQUES "TECHNIQUES PROFESSIONNELS"

CATEGORIE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE TITRES	TIRAGE (1)			POURCENTAGE MOYEN DE DIFFUSION			
		TOTAL AU NUMERO	MOYEN PAR TITRE	TOTAL ANNUEL	AU NUMERO	PAR ABONNEMENT	EN SERVICE GRATUIT	TOTAL
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE dont. AGRICOLE, PLURIDISCIPLINAIRE (journaux départementaux et locaux agricoles) AUTRES CATEGORIES	134 88 46	3 400 2 800 600	25 32 13	95 716 83 008 12 708	4 4 1	73 73 73	15 16 7	92 93 81
INDUSTRIE AGRICOLE ALIMENTAIRE	45	300	7	8 290	4	81	13	98
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE	23	72	3	735	1	95	2	98
LOCATION, CREDIT-BAIL, IMMOBILIER	16	553	35	6 358	0	29	1	30
INDUSTRIE DES BIENS INTERMEDIAIRES	35	130	4	1 238	3	29	9	41
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPEMENT	65	580	9	7 821	8	39	15	62
INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOMMATION COURANTE	80	382	5	5 274	10	42	39	91
ASSURANCES	6	37	6	427	0	97	2	99
ORGANISMES FINANCIERS ET BOURSIERS	18	60	3	3 561	0	95	4	99
INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT GENIE CIVIL ET AGRICOLE	61	709	12	11 615	5	60	8	73
TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION	28	274	10	5 661	7	73	16	96
COMMERCE	77	851	11	11 072	5	64	21	90
SERVICES NON MARCHANDS	108	1 370	13	24 636	13	78	3	94
SERVICES MARCHANDS dont. GESTION, ADMINISTRATION . SECURITE . AUTRES CATEGORIES	215 110 105	3 549 2 298 1 251	16 21 12	61 105 45 085 16 020	3 3 3	68 67 70	16 19 6	87 89 79
PRESSE MEDICALE dont . MEDICAL GENERALISTE . MEDICAL SPECIALISTE . AUTRES CATEGORIES	252 58 132 62	2 355 1 313 609 433	9 23 5 7	118 866 105 371 5 991 7 504	1 1 1 3	61 62 60 51	32 32 31 31	94 95 92 86
TOTAUX ET MOYENNES	1 163	14 622	13	362 375	4	66	20	90

(1) en milliers d'exemplaires



CHAP. 5



CHIFFRE D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les recettes de vente - au numéro et par abonnement - et de publicité - publicité commerciale et petites annonces - présentées dans les pages suivantes sont exprimées "Hors TVA"

Elles comprennent par ailleurs les commissions aux agents de la distribution et de la vente ainsi que les commissions et rémunérations d'intermédiaires pour la publicité.

Les données sont présentées sur 8 tableaux selon la présentation adoptée pour les tableaux de tirage-diffusion.

- Récapitulatif par ensemble de presse (Tableau 9)
- Presse d'Information générale et politique nationale
Quotidiens "PARIS" 1978-1981 (Tableau 10)
Magazines illustrés 1981 (Tableau 11)
Magazines (type "News Magazines") 1978-1981 et évolution (Tableau 12)
- Presse d'information générale et politique locale
Quotidiens régionaux et départementaux 1978-1981 (Tableau 13)
Hebdomadaires départementaux et locaux et autres (Tableau 14)
- Périodiques "GRAND PUBLIC", détail par catégorie de sujet principal (Tableau 15)
- Périodiques "TECHNIQUES PROFESSIONNELS", détail par catégorie d'activité (Tableau 16)

Tableau 9 :

Les chiffres globaux figurant dans ce tableau révèlent les aspects principaux de l'activité des différents types de presse.

Sur l'ensemble des recettes totales, la presse d'information générale et politique compte presque pour moitié (48 %), les périodiques techniques professionnels pour 11 %. Les recettes considérées séparément ne présentent pas la même répartition puisque l'information générale et politique assure plus de la moitié du chiffre d'affaires de publicité (51 %) pour 45 % du total des recettes de vente.

Tableau 11 :

Ce tableau a pour but de mettre en évidence l'importance du chiffre d'affaires réalisé par les quatre principaux magazines illustrés d'information générale et politique (dits "News Magazines" comparativement aux huit autres titres de la catégorie.

Tableau 12 :

Les chiffres de ce tableau sont à rapprocher de ceux du tableau 4 ; la baisse de la diffusion des "News Magazines" sur les années considérées s'est accompagnée d'une baisse des recettes de vente.

Le fait le plus intéressant réside dans l'accentuation de la part prise par les recettes de publicité, phénomène dû à la croissance spectaculaire des recettes de petites annonces qui ont plus que doublé en volume entre 1978 et 1981.

Tableau 13 :

L'évolution du chiffre d'affaires de ventes des quotidiens de Province suit celle de leur diffusion. Les faibles écarts observés traduisent le maintien des positions de ces quotidiens sur le marché publicitaire notamment jusqu'en 1981.

L'étude plus précise développée au chapitre 8 fournit plus d'éléments explicatifs.

Tableau 10 :

La comparaison des chiffres d'affaires de 1978 et 1981 qui porte sur 9 quotidiens en 1978 (suspension de parution du "Quotidien de Paris") et 10 en 1981 reste valable puisque les tirages totaux annuels des deux années sont peu différents.

Les chiffres de ce tableau semblent démontrer que la politique de prix suivie par les quotidiens parisiens leur a garanti une croissance du chiffre d'affaires à la vente de l'ordre de 22 % soit le double de celle constatée pour le chiffre de publicité (10,3 %)

Pour la répartition des deux types de recettes, la tendance est la baisse de la part de la publicité. Cette baisse s'observe notamment sur les recettes de petites annonces sur les quotidiens du matin, (50 % en 1978, 39 % en 1981); toutefois, celles des quotidiens du soir n'ont pas non plus progressé de manière significative.

Tableau 14 :

Les autres types de la presse d'information générale et politique locale, c'est-à-dire principalement les hebdomadaires départementaux et locaux ont un chiffre de vente de l'ordre du dixième de celui des quotidiens.

La forte proportion des recettes publicitaires (rapport inverse de celui constaté pour les quotidiens) tient à la présence des titres chargés de la diffusion des annonces judiciaires et légales.

Tableau 15 :

Dans l'ordre d'importance décroissante des chiffres d'affaires, - presse féminine, presse IV. spectacles, presse sportive, presse loisirs - les principales catégories de périodiques grand public révèlent des situations diverses.

Les deux premières se distinguent par la faiblesse du nombre de titres (15% et 56%) alors que les deux suivantes couvrent près de 40 % des titres périodiques "Grand public" (gratuits non compris). La part de publicité des deux premières (29% et 35%) est deux fois plus importante que celle des deux suivantes (21% et 16%).

Tableau 16 :

Presse agricole et presse médicale assurent à elles seules près de la moitié du chiffre d'affaires de la presse technique et professionnelle. Si l'on ajoute le commerce et les services à ces deux catégories, le chiffre d'affaires de la presse industrielle qu'on obtient par différence (environ 25 % du total) apparaît faible compte tenu de la place de l'industrie dans l'économie française.

9 CHIFFRE D'AFFAIRES (TABLEAU RECAPITULATIF) 1981

TYPE DE PRESSE	NOMBRE DE TITRES	REVENUS		TOTAL
		RECETTES VENTE	RECETTES PUBLICITE	
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE	102	2 709 812	1 935 864	4 645 676
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE	514	4 807 767	3 574 738	8 382 505
PERIODIQUES GRAND PUBLIC	1 310	7 417 403	3 771 971	11 189 374
PERIODIQUES TECHNIQUES PROFESSIONNELS	1 163	1 588 103	1 534 082	3 122 185
ENSEMBLE	3 089	16 523 085	10 816 655	27 339 740

(en milliers de francs)

10 QUOTIDIENS D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE - PARIS -

CHIFFRE D'AFFAIRES: EVOLUTION 1978-1981 (EN FRANC CONSTANT) (en milliers de francs).

TITRES	REVENUS/VENTE		REVENUS/PUBLICITE		TOTAL
	(%)	(%)	Publicité Commerciale	Petites Annonces →	
MATIN 6 titres	(55)	632 745	508 231	252 781	1 140 976
SOIR 3 titres	(57)	656 627	491 188	213 282	1 147 815
GLOBAL (1,43)	(56)	1 289 372	999 419	466 063	2 288 791
MATIN 7 titres	(59)	872 064	595 326	234 218	1 467 390
SOIR 3 titres	(58)	707 690	507 562	223 863	1 215 252
GLOBAL	(59)	1 579 754	1 102 888	458 081	2 682 642

11 MAGAZINES ILLUSTRÉS D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE 1981

(en milliers de francs)

GRANDS MAGAZINES HEBDOMADAIRES (1)	REVENUS/VENTES		REVENUS/PUBLICITE		TOTAL
	(%)	(%)	%	%	
AUTRES	66	535 314	34	279 622	814 936
	43	399 069	57	536 723	935 792
ENSEMBLE	53	934 383	47	816 345	1 750 728

(1) L'Express - Le Nouvel Observateur - Le Point - Valeurs Actuelles

12

MAGAZINES ILLUSTRÉS D'INFORMATION GÉNÉRALE ET POLITIQUE
(EXPRESS, POINT, NOUVEL OBSERVATEUR, VALEURS ACTUELLES)

CHIFFRE D'AFFAIRES : ÉVOLUTION 1978-1981 (EN FRANC CONSTANT) (en milliers de francs)

	REVENUS/VENTE	%	REVENUS/PUBLICITÉ		TOTAL
			publicité commerciale	petites annonces	
1978	404 825	(47)	400 809	447 697	852 522
1981	399 069	(43)	438 378	536 723	935 792
Evolution 1978-1981	- 1,4 %		+ 9 %	+ 20 %	+ 10 %
					+ 110 %

13

QUOTIDIENS D'INFORMATION GÉNÉRALE ET POLITIQUE - PROVINCE -

CHIFFRE D'AFFAIRES : ÉVOLUTION 1978-1981 (EN FRANC CONSTANT). (en milliers de francs).

(80 TITRES)	REVENUS VENTE	%	REVENUS PUBLICITÉ *		TOTAL
				%	
1978	3 973 000	(61)	2 525 000	(39)	6 498 000
1981	4 000 012	(60)	2 615 346	(40)	6 615 357
Evolution 1978-1981	+ 0,68 %		+ 3,57 %		1,8 %

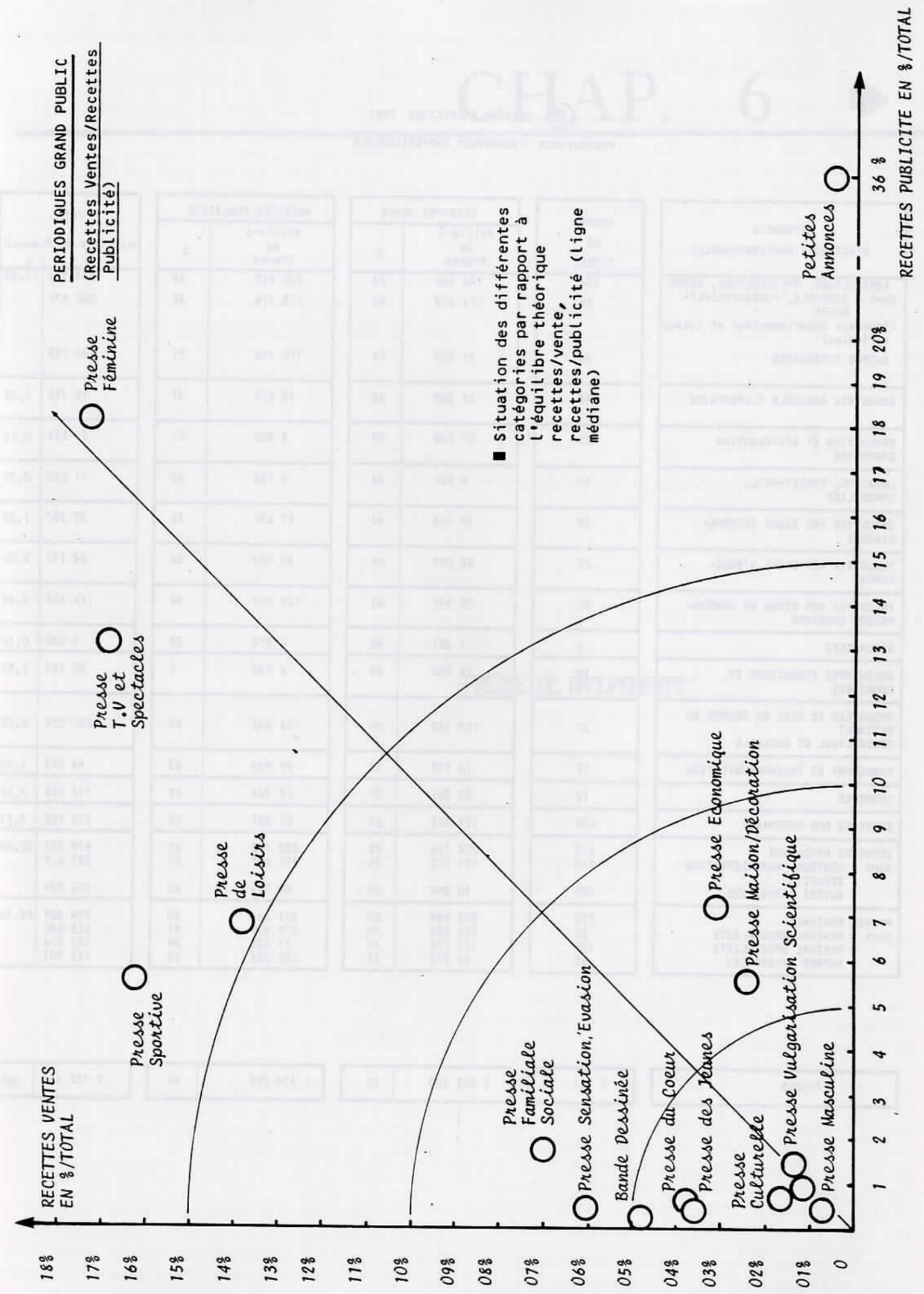
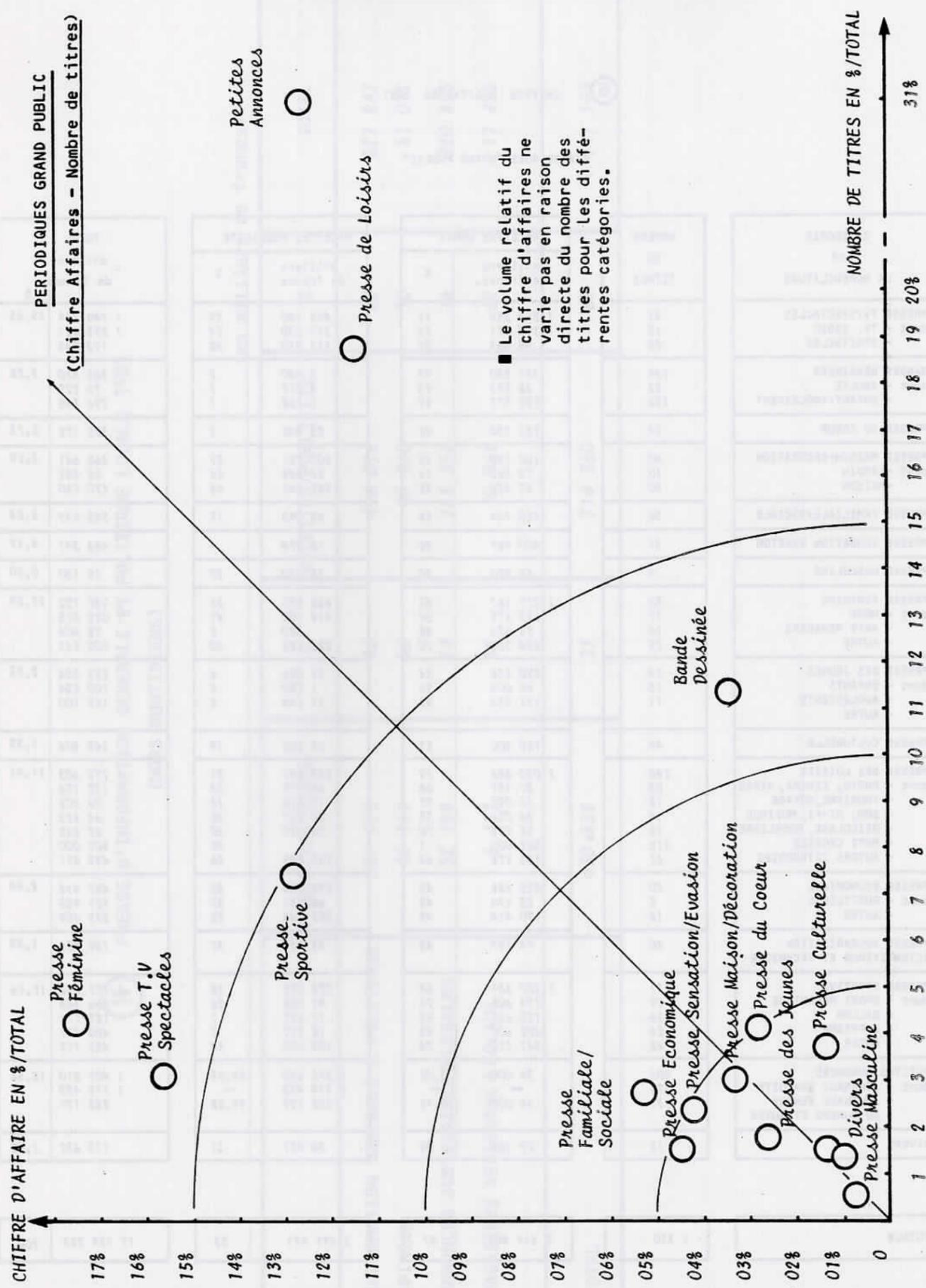
PRESSE D'INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE 1981
(HORS QUOTIDIENS)

(en milliers de francs)

	RECETTES/VENTE	%	RECETTES/PUBLICITE	%	TOTAL
INFORMATION GENERALE & POLITIQUE	331 771	40	496 076	60	827 847
OPINION	40 111	50	40 960	50	81 071
ANNONCES JUDICIAIRES & LEGALES	52 499	24	168 356	76	220 855
MAGAZINES REGIONAUX & LOCAUX	6 457	38	10 968	62	17 425
TOTAL	430 838	37	716 360	62	1 147 198

PERIODIQUES "GRAND PUBLIC"

CATEGORIE DE LA NOMENCLATURE	NOMBRE DE TITRES	RECETTES VENTE		RECETTES PUBLICITE		TOTAL	
		milliers de francs.	%	milliers de francs	%	milliers de francs	%
PRESSE TV/SPECTACLES dont - TV, RADIO - SPECTACLES	41 15 26	1 254 359 1 198 721 55 638	71 76 32	495 140 377 230 117 910	29 24 68	1 749 499 1 575 951 173 548	15,63
BANDES DESSINEES dont - ADULTE - ENFANT/ADOLESCENT	149 23 126	361 530 68 553 292 977	98 93 99	5 940 4 672 1 268	2 7 1	367 470 73 225 294 245	3,28
PRESSE DU COEUR	54	281 730	92	23 442	8	305 172	2,73
PRESSE MAISON-DECORATION dont -JARDIN -MAISON	40 10 30	160 790 73 362 87 428	43 74 32	207 851 24 989 182 862	57 26 68	368 641 98 351 270 290	3,29
PRESSE FAMILIALE/SOCIALE	36	520 744	88	65 093	12	585 837	5,24
PRESSE SENSATION EVASION	31	450 967	96	15 374	4	466 341	4,17
PRESSE MASCULINE	9	62 920	80	15 210	20	78 130	0,70
PRESSE FEMININE dont - MODE - ARTS MENAGERS - AUTRE	56 17 14 25	1 277 167 613 875 28 336 634 956	65 59 98 70	685 555 414 700 570 270 285	35 41 2 30	1 962 722 1 028 575 28 906 905 241	17,54
PRESSE DES JEUNES dont - ENFANTS - ADOLESCENTS - AUTRE	24 13 11	270 258 99 004 171 254	94 98 92	15 096 1 250 13 846	6 2 8	285 354 100 254 185 100	2,55
PRESSE CULTURELLE	49	120 600	81	27 806	19	148 406	1,33
PRESSE DES LOISIRS dont - PHOTO, CINEMA, VIDEO - TOURISME, VOYAGE - SON, HI-FI, MUSIQUE - BRICOLAGE, MODELISME - MOTS CROISES - AUTRES CATEGORIES	246 23 18 14 18 112 61	1 020 656 87 957 63 092 36 056 58 275 507 000 268 276	79 66 82 55 70 1 64	255 947 44 199 13 616 28 827 24 010 507 000 145 295	21 34 18 45 30 99 36	1 276 603 132 156 76 708 64 883 82 285 507 000 413 571	11,41
PRESSE ECONOMIQUE dont - QUOTIDIENS - AUTRE	20 2 18	225 688 55 274 170 414	45 45 45	271 726 66 681 205 045	55 55 55	497 414 121 955 375 459	4,44
PRESSE VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	20	94 197	63	55 111	37	149 308	1,33
PRESSE SPORTIVE dont - SPORT MECANIQUE - BALLON - HIPPISE - AUTRE	111 29 16 24 42	1 200 631 274 608 175 651 402 600 347 772	84 74 93 95 76	226 599 91 755 11 627 18 217 105 000	16 26 7 5 24	1 427 230 366 363 187 278 420 817 452 772	12,76
PETITES ANNONCES dont - JOURNAUX GRATUITS - JOURNAUX VENDUS AU NUMERO ET AUTRE	406 375 31	36 000 - 36 000	0,02 - 0,12	1 371 610 1 119 433 252 177	99,98 - 99,88	1 407 610 1 119 433 288 177	12,58
DIVERS	18	79 166	69	34 471	31	113 637	1,02
TOTAUX	1 310	7 417 403	67	3 771 971	33	11 189 374	100



CATEGORIE D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	NOMBRE DE TITRES	RECETTES VENTE		RECETTES PUBLICITE		TOTAL (milliers de francs)	
		milliers de francs	%	milliers de francs	%	milliers de francs	%
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE dont - AGRICOLE, PLURIDISCIPLI- NAIRE (journaux départementaux et locaux agricoles)	134	196 862	36	347 912	64	544 774	17,45
AUTRES CATEGORIES	88	125 303	42	175 316	58	300 619	
INDUSTRIE AGRICOLE ALIMENTAIRE	46	71 559	29	172 596	71	244 155	
INDUSTRIE AGRICOLE ALIMENTAIRE	45	28 320	63	16 872	37	45 192	1,45
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE	23	20 869	79	5 405	21	26 274	0,84
LOCATION, CREDIT-BAIL, IMMOBILIER	16	4 867	44	6 183	56	11 050	0,35
INDUSTRIE DES BIENS INTERME- DIAIRES	35	15 713	42	21 637	58	37 350	1,20
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUI- PEMENT	65	28 293	44	35 924	56	64 217	2,06
INDUSTRIE DES BIENS DE CONSOM- MATION COURANTE	80	78 941	42	107 717	58	186 658	5,98
ASSURANCES	6	1 451	48	1 579	52	3 030	0,10
ORGANISMES FINANCIERS ET BOURSIERS	18	75 950	95	4 245	5	80 195	2,57
INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT GENIE CIVIL ET AGRICOLE	61	124 143	50	126 432	50	250 575	8,02
TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION	28	16 758	37	27 935	63	44 693	1,43
COMMERCE	77	37 301	32	78 786	68	116 088	3,72
SERVICES NON MARCHANDS	108	157 525	88	21 397	12	178 922	5,73
SERVICES MARCHANDS	215	208 166	33	430 192	67	638 358	20,44
dont - GESTION, ADMINISTRATION	110	157 772	29	379 847	71	537 619	
SECURITE							
- AUTRES CATEGORIES	105	50 394	50	50 345	50	100 739	
PRESSE MEDICALE	252	532 944	60	301 865	40	894 809	28,66
dont - MEDICAL GENERALISTE	58	416 353	79	109 479	21	525 832	
- MEDICAL SPECIALISTE	132	111 718	61	71 558	39	183 276	
- AUTRES CATEGORIES	62	64 873	35	120 828	65	185 701	

TOTAUX	1 163	1 588 103	51	1 534 082	49	3 122 185	100
--------	-------	-----------	----	-----------	----	-----------	-----

CHAP. 6

PRESSE DE GROUPEMENTS

PRESSE DE GROUPEMENTS

L'ensemble constitué par les titres de la presse de groupements est estimé à environ 30 000 titres ; le volume de cette population justifie à lui-seul l'attention que le S.J.T.I. porte à ce type de presse dans ses travaux statistiques.

L'insertion de ces milliers de publications au sein du dénombrement de l'ensemble des publications périodiques éditées en France situe notre pays au 1er rang, en nombre de titres des 134 pays et territoires faisant l'objet d'une étude statistique en matière de presse (annuaire statistique UNESCO).

Le nombre très élevé des titres de cette forme de presse résulte directement du nombre et de la variété des groupements d'intérêts spécifiques existant en France au travers desquels se perpétue pour partie le goût de l'écrit.

La particularité et la spécificité des échanges d'information observés au sein de ces groupements a pour corollaire la dispersion géographique de leurs membres.

L'écrit reste encore le lien le plus efficace entre les parties prenantes à ces échanges et offre de plus des possibilités de diffusion externe au groupement.

Il est en outre le témoin de la vitalité de chaque groupement pour lui-même et pour son image externe. Cette situation suffit à expliquer les efforts matériels et financiers très importants que groupements et associations consacrent au maintien d'une édition suivie.

Au demeurant les difficultés économiques et financières de ce type de presse non lucrative résultent, sauf exception (revues publicitaires d'entreprises), de l'esprit dans lequel un groupement prend l'initiative de publier un périodique.

Le constat au S.J.T.I., du renouvellement permanent des titres - 2 000 créations, 2 000 cessations chaque année - (observation déjà ancienne) compte tenu de l'évolution défavorable de la situation économique révèle la réelle implantation du mouvement associatif en France ainsi que la pérennité des valeurs attachées à l'écrit.

Cependant la structure fonctionnelle (cf tableau) des différentes

composantes de la presse de groupement n'est pas uniforme.

Cette diversité de structure a motivé pour partie la définition d'un certain nombre de catégories pertinentes.

Cette diversité s'exprime sur trois groupes principaux de frais et trois groupes principaux de recettes.

■ I Frais

Coût d'impression, achat de papier : Le service constate, sans toutefois pouvoir encore le quantifier, pour la quasi totalité des catégories de presse (exception faite pour les publications AC-PG et syndicats), le recours aux services des imprimeries de labeur et l'abandon progressif de la machine à stencyl lié au développement et à la facilité d'emploi du procédé d'impression "offset".

Certaines catégories, soit par nécessité (journaux d'entreprise, artisanat, commerce et surtout revues publicitaires) soit par souci esthétique, acceptent des coûts d'impression élevés que justifient par ailleurs certains tirages élevés (Presse mutualiste, Presse municipale).

Coût de Rédaction : Le bénévolat constitue la règle, excepté pour les journaux d'entreprise.

Coût de Diffusion : Le coût varie en raison inverse de la capacité interne de chaque groupement à assumer la diffusion et proportionnellement au volume d'exemplaires tirés ; la presse associative, la presse mutualiste et la presse administrative cumulent les deux handicaps.

Les recettes se répartissent en cotisations et subventions, recettes de vente, recettes de publicité.

■ II Recettes

Cotisations et subventions : Variables selon les espèces, elles couvrent la quasi totalité des frais dans certains cas (Presse administrative).

Recettes de ventes : Très faibles voire quasiment nulles dans la totalité des types, certaines publications de fédérations sportives sont néanmoins vendues en kiosques.

Recettes publicitaires : Dans son ensemble, ce type de presse n'accède pas ou peu aux ressources publicitaires. Toutefois certains titres au tirage élevé, présents dans quelques catégories, suscitent l'intérêt des publicitaires (Presse Sportive).

Les commerçants locaux utilisent également la presse municipale pour leurs annonces.

Enfin, les journaux d'entreprise ainsi que la presse d'artisanat, de commerce et de corporation servent directement les intérêts publicitaires des groupes qui les éditent.

Le S.J.T.I. a répertorié environ 18 000 publications de groupements. Les calculs menés en 1981 sur 6 700 titres autorisent la constitution d'un échantillon d'enquête permettant d'obtenir une information statistique plus fine sur cette presse.

Pour la première fois pour l'année 1981, nous sommes en mesure de donner une image de la presse de groupements, isolée des autres types de presse. Cette image détaille principalement l'anatomie de cette presse (catégories de sujet principal, périodicités, tirages).

L'étude d'échantillonnage projetée sera plus spécifiquement axée sur la recherche d'éléments organiques tels la forme juridique de l'éditeur, l'évolution historique de la population, ainsi que les principaux éléments de frais et recettes et l'impact sur l'imprimerie de labeur et la consommation de papier.

■ I DEFINITION DE LA PRESSE DE GROUPEMENTS PAR CATEGORIE

■ II REPARTITION DE LA POPULATION PAR CATEGORIE DE SUJET PRINCIPAL

■ III REPARTITION PAR CATEGORIE DE PERIODICITE

■ IV ETUDE DES TIRAGES

■ V ESTIMATION DU TIRAGE TOTAL ANNUEL ET DE LA CONSOMMATION DE PAPIER

I DEFINITION ET TERMINOLOGIE DES DIFFERENTES CATEGORIES DE LA PRESSE DE GROUPEMENTS

GM] Presse Municipale : Bulletins Municipaux, Revues de Syndicats d'Initiative, ou autres publications éditées par les Municipalités (Comités des Fêtes, etc ...).

GV] Presse d'Associations d'Anciens Combattants ou Prisonniers et victimes de guerre : Bulletins et Revues des Associations et des Amicales d'anciens régimentaires.

GS] Presse Syndicale : Bulletins des sections syndicales des salariés (non compris les syndicats de professions libérales ou de chefs d'Entreprises. Voir GP).

GD] Presse de Doctrine et d'Opinion : Bulletins des structures locales des partis politiques, Organes de doctrines diverses, Journaux Electoraux et Journaux de quartier.

GG] Presse d'associations diverses : Revues d'associations de Chasseurs ou de Pêcheurs à la ligne, de collectionneurs, handicapés physiques, de consommateurs, de donneurs de sang, de sections SPA, de choristes, de joueurs d'échecs, d'amateurs de vins, de philatélistes, de propriétaires de chiens, d'horticulteurs, bulletins d'associations d'étrangers ou de communautés diverses ...

GR] Presse de Religions : Bulletins paroissiaux, Revues de Missionnaires, Journaux de pèlerinages, des diverses confessions existantes.

GJ] Presse d'Associations et de Mouvements de jeunes : Revues de mouvements scouts ou assimilés, bulletins de Maisons des jeunes et de la Culture.

GA+GB] Presse Administrative : Revues des différents ministères et services administratifs locaux, des établissements publics nationaux, des services rattachés aux ministères (Documentation Française, Journaux Officiels, INSEE...), établissements publics, Préfectures, Conseils généraux, Conseils régionaux.

GU] Presse de la vie Scolaire et Universitaire : Bulletins d'anciens élèves, d'écoles privées et publiques, de Grandes Ecoles, Bulletins d'Associations de Parents d'élèves, Revues de lycéens, Bulletins d'information de Campus universitaires.

GN] Presse Armée et Protection Civile: Revues des différentes bases militaires ou de corps d'armée, Bulletins de section de sapeurs pompiers et de secouristes ...

GL] Presse d'histoire et de Culture Locale ou régionale : Bulletins de sociétés archéologiques locales, Bulletins de groupes d'études d'histoire locale ou communale, (Histoire - Langues - Folklore), Bulletins de membres d'amicales de musées locaux ...

GC] Presse Culturelle, Pédagogique et Scientifique : Bulletins de Sociétés savantes, Mémoires de Départements d'études universitaires ou de Musées nationaux, Revues de poésie et cercles littéraires, Bulletins d'associations de chercheurs scientifiques, d'éducateurs et de pédagogues.

GE+GH] Presse d'Entreprise : Journaux d'entreprises et Revues publicitaires (généralement techniques) édités et diffusés par les entreprises.

GF] Presse Sportive : Revues, Publications et Bulletins des ligues, clubs et fédérations sportives.

GP] Presse de l'Artisanat, du Commerce et des Professions Libérales : Bulletins des diverses corporations (locales ou nationales) d'artisans, Commerçants ou de professions libérales. Revues des Chambres de Commerce et d'Industrie ou d'Agriculture, Bulletins de syndicats patronaux.

GK] Presse Mutualiste : Revues et Bulletins des différentes sociétés mutualistes.

GZ] Divers : Publications n'appartenant à aucune des précédentes catégories. Journaux d'ambassades, Revues (et programmes) de théâtres, Fanzines de Bandes Dessinées, etc...

II Répartition des catégories de la Presse de Groupements
(Effectif exprimé en pourcentage de l'ensemble)

RANG	LIBELLE DE CATEGORIE	EFFECTIF %
1	GG Presse d'associations diverses	17,74
2	GR Presse de religions ...	14,31
3	GP Presse de l'artisanat, du commerce et des Professions Libérales	10,17
4	GS Presse syndicale	10,08
5	GD Presse de doctrine et d'opinion	8,51
6	GC Presse culturelle, pédagogique et scientifique.	7,72
7	GA + GB Presse administrative ..	5,46
8	GM Presse municipale	4,54
9	GU Presse de la vie scolaire & universitaire ..	4,41
10	GE + GH Presse d'entreprise ...	3,42
11	GV Presse d'ass. AC/PG Victimes de guerre	2,87
12	GL Presse d'histoire et culture locale ou régionale	2,79
13	GS Presse sportive	1,97
14	GZ Divers	1,79
15	GK Presse mutualiste	1,58
16	GJ Presse d'assoc. et mouvements de jeunes	1,52
17	GD Presse armée et protection civile	1,12
	TOTAL	100 %

Avant tout commentaire, il est judicieux de préciser les moyens et le mode de recensement de ces publications afin de pouvoir corriger et interpréter les résultats de ce tableau. Le SJTI procède au recensement des publications de groupements à partir de trois sources :

- Le Dépôt Administratif effectué pour les publications dont le siège social est à Paris ou en Région Parisienne ;

- La Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse.

- Le questionnaire annuel d'Enquête Statistique du SJTI.

Echappent donc au recensement, les publications qui ne font pas de demande d'inscription à la CPPAP et dont le siège social est situé en Province ou qui ne satisfont pas à la réglementation du Dépôt Administratif lorsque leur siège social est situé à Paris.

Ces situations ne sont pas caractéristiques de l'une ou l'autre des catégories de la Presse de groupements si bien que le défaut de répertoriage se trouve également réparti sur l'ensemble de la population.

A l'inverse, on constate que le recensement des publications administratives est plus complet que celui des bulletins municipaux ou des journaux d'entreprise qui n'ont pas la possibilité de s'inscrire à la CPPAP (absence de prix de vente au numéro - périodicité insuffisante) ou bien n'en retirent aucun avantage (absence de diffusion par poste).

Bon nombre de publications de groupements existant au fichier ont été créées au siècle dernier ou au début de ce siècle. L'étude de la création ou de la disparition de certaines catégories couplée et à celle de l'évolution des diverses populations pourront constituer l'assise d'une recherche sociologique et historique.

- Outre la place prépondérante et tout-à-fait explicable compte tenu de sa définition de la Presse d'associations diverses (17,74 %), la Presse de religions, constituée à titre principal de bulletins paroissiaux (14,31 %) occupe le second rang. Ce classement ne reflète qu'imparfaitement la réalité puisque de nombreux bulletins paroissiaux sont édités en fonds commun (titres différents pour un contenu rédactionnel identique).

A titre d'exemple les 12 principaux fonds communs (Images du mois, le Journal paroissial, Messages...) regroupent plus de 1 000 titres.

Dans la statistique présente, le dénombrement a été effectué sur les fonds communs et non sur les titres.

La Presse artisanat, commerce et professions libérales et la Presse syndicale (tous salariés) constituent deux importants ensembles de taille identique :

- La Presse de doctrine et d'opinion (8,55 %) constituée en partie de nombreux journaux électoraux voit de ce fait son volume croître et décroître selon le calendrier des échéances électorales. Dans cette catégorie, il faut constater le développement récent des lettres confidentielles, formule peu onéreuse issue de la Presse Technique et Professionnelle.

- La Presse culturelle, pédagogique ou scientifique (7,72 %) occupe une place assez surprenante dans ce tableau de classement. Si on lui adjoint par assimilation la Presse d'histoire et culture locale ou régionale (2,79 %) constituée pour une large part de publications de groupes d'études archéologiques, l'ensemble dépasse alors le dixième de la presse de groupements. Enfin, il faut mentionner ici la qualité souvent remarquable des ouvrages édités.

- En ce qui concerne la Presse administrative, nous avons dit précédemment les raisons qui font la légère et probable surévaluation de sa place dans ce tableau de répartition (5,46 %). Le présent bulletin est un exemple de ce type de presse.

La place des bulletins municipaux et de la Presse municipale (4,54 %) est, de façon certaine, légèrement sous estimée. Ces bulletins sont assez souvent luxueux et les Mairies font de plus en plus appel à de véritables sociétés d'éditions spécialisées, et ce, surtout dans les zones à forte densité de population comme la Région Parisienne où les municipalités trouvent un support local publicitaire important.

- La Presse de la vie scolaire et universitaire (4,41 %) occupe une position inattendue dans la Presse de groupements. Cela tient simplement au fait que chaque Grande Ecole et que la quasi totalité des écoles du secteur privé éditent une revue à l'attention de leurs anciennes ou anciens élèves.

- La Presse d'entreprise est un type de Presse associative dont le développement important est assez récent (3,42 % également légèrement sous-estimé dans notre tableau). Il existe pour ce type de Presse un syndicat national

(UJJEF - union des Journaux et Journalistes d'Entreprises de France) annonçant 10 millions de lecteurs ainsi qu'une Fédération Européenne (FEIEA - Fédération Européenne des Editeurs de Journaux d'Entreprise).

Cette Presse fait volontiers appel aux services de journalistes professionnels et les revues sont très souvent imprimées en quadrichromie, puisque le budget de ces journaux s'impute le plus souvent sur le budget publicitaire de l'entreprise.

En effet chaque entreprise édite une ou plusieurs brochure(s) publicitaire(s) à parution régulière, servant l'image de marque de la firme et diffusée(s) à la clientèle ; beaucoup joignent à ces brochures publicitaires plusieurs articles consacrés au personnel (challenges sportifs, départs en retraite, mutations de chefs de service, etc...) et en font donc ce qu'il est convenu d'appeler un journal d'entreprise. Il faut ajouter enfin que ce phénomène récent est issu de l'économie anglo-saxonne (House-Organs).

- Le développement de la Presse des Anciens Combattants et prisonniers et victimes de Guerre remonte lui, à la fin de la 1ère Guerre Mondiale.

Elle a conservé de cette origine ancienne, sa présentation matérielle ; papier journal et composition typo, dans la plupart des cas. Ce sont, bien sûr, des raisons historiques qui font l'importance de ce type de Presse dans notre pays (2,87 %).

- Autre développement récent, la Presse d'histoire et de culture locale ou régionale (2,79 %) fait montre d'un intérêt croissant de la part du lecteur. Ce développement est issu évidemment de l'activité des divers mouvements régionalistes mais il faut noter ici la présence de très nombreux ouvrages à caractère scientifique (archéologie - histoire des coutumes et traditions populaires).

- La Presse sportive (1,97 %) du fait du potentiel important de son lectorat et de ses ressources publicitaires utilise parfois les services des NMPP pour sa diffusion. Ceci vaut pour les publications des Fédérations car les bulletins de clubs locaux n'ont bien entendu pas la même aire de diffusion.

Cette presse est, cependant, très majoritairement éditée par les Fédérations elles-mêmes ; et de ce fait, reste éloignée des structures juridiques professionnelles.

La Presse mutualiste (1,58 %) est peu nombreuse ; mais les tirages peuvent être élevés, variant en fonction du nombre des adhérents à ces Fédérations.

Enfin, notons les faibles développements de la Presse des Jeunes (1,52 %) et de la Presse armée et protection civile (1,12 %).

La Presse des Jeunes est constituée principalement par des bulletins d'organismes de scoutisme (peu nombreux) et par les publications de M J C (qui n'éditionnent le plus souvent que des programmes d'activités).

III - REPARTITION DES PERIODICITES

RANG	PERIODICITE	EFFECTIF (en %)
1	Trimestriel	40,01
2	Mensuel	22,77
3	Bi-mestriel	14,19
4	Bi mensuel	6,06
5	Semestriel	4,89
6	Irrégulier	4,51
7	Annuel	4,07
8	Hebdomadaire	2,59
9	Saisonnier	0,24
9	Bi hebdomadaire	0,24
10	Quotidiens	0,20
11	Tri mensuel	0,15
12	Tri hebdomadaire	0,08
	TOTAL	100 %

Pour l'ensemble de la Presse de groupements, les publications à périodicité Trimestrielles et Mensuelles représentent près des deux tiers de l'ensemble des périodicités choisies. La périodicité trimestrielle (40,01 %) est la plus courante. Rappelons que cette périodicité de parution est notamment indispensable à l'obtention d'une inscription à la CPPAP (a. 72 3è. An. III CGI et D 18 du code des PTT). Pour mémoire, 13,71 % des publications ont une périodicité qui ne permet pas l'inscription. Notons ici la très faible proportion d'hebdomadaires et de quotidiens (Bulletins boursiers, Journal Officiel, etc...).

Ceci s'explique dans la mesure où ce type de Presse étant édité financièrement à perte pour une très large part, ne peut supporter le coût de périodicités élevées. De plus, la fréquence du besoin d'information et les faibles moyens mis en oeuvre pour son élaboration sont deux éléments également explicatifs. Une étude ultérieure nous permettra de détailler ces périodicités par catégorie dans la presse de groupements.

IV - ETUDE DES TIRAGES

Pour l'ensemble de la Presse de groupements, les tirages nominaux sont très variables; l'ensemble des valeurs s'échelonne entre la centaine d'exemplaires et peut atteindre ou dépasser le million d'exemplaires.

Des histogrammes, que nous n'avons pu produire cette année, seraient plus significatifs que les moyennes simples présentées dans ce tableau. Cependant, nous avons pu compléter ces résultats en supprimant les quelques tirages importants (- de 1 % des titres) existants dans presque toutes les catégories. L'écart des deux moyennes est significatif à ce sujet.

Les tirages importants se trouvent dans la Presse mutualiste, la Presse Armée et Protection civile, la presse sportive, la presse municipale. De façon générale, ils suivent parfaitement les capacités de chaque groupement d'intérêt particulier à susciter l'adhésion.

Il faut mettre à part la Presse mutualiste (63 000 exemplaires de tirage moyen par titre). Certains groupements mutualistes dépassent le million d'adhérents. Ce sont, avec certaines municipalités, les groupements catégoriels les plus importants.

Et il est logique de constater que les tirages les plus faibles sont la presse d'histoire et de culture locale ou régionale, groupement dans lequel le lectorat est par définition très restreint.

L'observation de la moyenne rectifiée (hors presse mutualiste) pose le problème de la vérité des tirages. Il est douteux que la moyenne de la population des groupements avoisine 5 000 personnes.

Bien qu'ils ne disposent que de moyens financiers limités et ne puissent espérer une rentabilité financière substantielle, deux facteurs prédisposent les groupements à augmenter les tirages plus que de besoin.

- Au plan technique, l'offset semble être le procédé le plus usité; son coût ne varie que faiblement (et par palier) avec le tirage.

- Au plan politique, la finalité de certains groupements (presse de doctrine, presse syndicale, presse d'entreprise) appelle le gonflement des tirages.

Enfin le niveau de spécialisation de l'information va souvent de pair avec sa pérennité;

Il en résulte souvent un supplément de tirage.

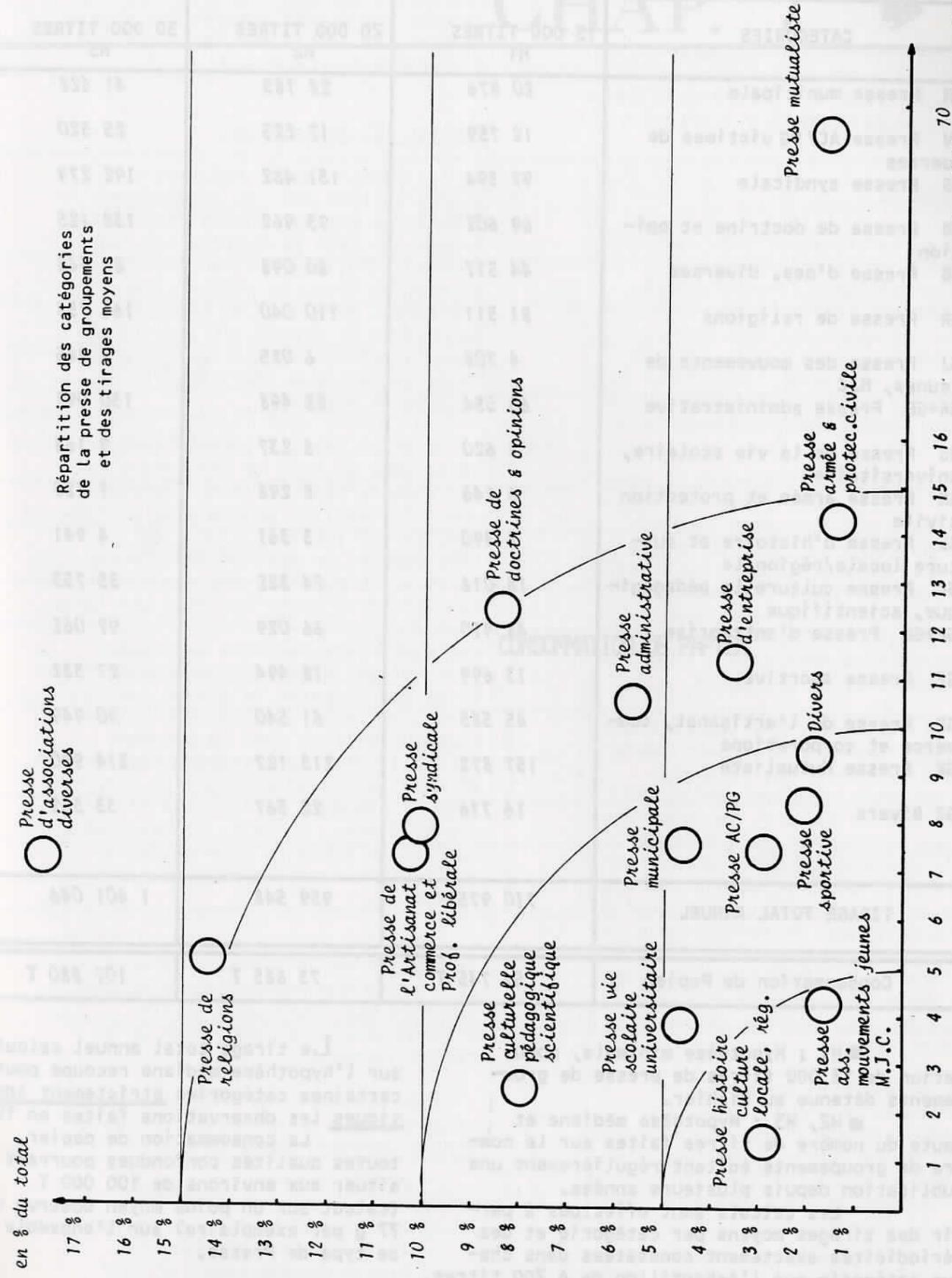
Cette tendance s'inscrit évidemment dans la limite des moyens financiers évoqués précédemment. Ces derniers sont, dans de nombreux cas, complétés soit par des crédits budgétaires ou des cotisations (Presse Administrative, Municipale, Presse d'entreprise et Presse Mutualiste) soit, plus rarement, par des ressources publicitaires (Presse sportive).

TIRAGES MOYENS PAR TITRE

unité : nombre d'exemplaires

RANG	DEFINITION	TIRAGE MOYEN AU NUMERO	MOYENNE RECTIFIEE (1)	PERIODICITE LA PLUS REPRESENTEE	TAUX EN % DANS LA CATEGORIE
1	Presse mutualiste	63 280	63 280	Trimestriel	58 %
2	Presse armée et protection civile.	14 310	5 940	Trimestriel	44 %
3	Presse de doctrine et d'opinion ..	12 540	5 590	Mensuel	33 %
4	Presse d'entreprise	11 490	8 850	Trimestriel	41 %
5	Presse administrative	10 690	6 180	Trimestriel	30 %
6	Divers	9 400	5 340	Trimestriel	45 %
7	Presse sportive	8 520	4 130	Mensuel	33 %
8	Presse syndicale	7 850	6 510	Mensuel	30 %
9	Presse municipale	7 760	4 820	Trimestriel	30 %
10	Presse d'ass. AC/PG, victimes de guerres	7 650	4 190	Trimestriel	66 %
11	Presse de l'artisanat, Commerce et professions libérales	7 380	4 620	Trimestriel	34 %
12	Presse d'ass. diverses	7 150	2 890	Trimestriel	54 %
13	Presse de religions	5 070	4 060	Mensuel	32 %
14	Presse d'ass. mouvements de jeunes	4 280	2 880	Trimestriel	29 %
15	Presse vie scolaire, universitaire	3 960	1 780	Trimestriel	43 %
16	Presse culturelle, pédagogique, scientifique	2 470	2 470	Trimestriel	52 %
17	Presse histoire, culture locale.	1 450	1 450	Trimestriel	59 %
Moyenne →		Moyenne sur l'ensemble	7 940		
		Hors Presse Mutualiste	4 481		

(1) moyenne hors "tirages importants" (moins de 1 % du nombre de titres)



PRESSE DE GROUPEMENTS
TIRAGE TOTAL ANNUEL EN MILLIERS D'EXEMPLAIRES
ESTIMATION DE LA CONSOMMATION DE PAPIER EN TONNES

CATEGORIES	13 000 TITRES H1	20 000 TITRES H2	30 000 TITRES H3
GM Presse municipale	20 876	28 183	41 428
GV Presse AC/ PG victimes de guerres	12 759	17 225	25 320
GS Presse syndicale	97 394	131 482	192 279
GD Presse de doctrine et opinion	69 602	93 962	138 125
GG Presse d'ass. diverses	44 517	60 098	88 343
GR Presse de religions	81 511	110 040	161 758
GJ Presse des mouvements de jeunes, MJC	4 708	6 085	8 945
GA+GB Presse administrative	65 554	88 498	130 091
GS Presse de la vie scolaire, universitaire	4 620	6 237	9 168
GN Presse armée et protection civile	6 146	8 298	1 220
GL Presse d'histoire et culture locale/régionale	2 490	3 361	4 941
GC Presse culturelle pédagogique, scientifique	18 016	24 322	35 753
GE+GH Presse d'entreprise	48 910	66 029	97 062
GF Presse sportive	13 699	18 494	27 332
GP Presse de l'artisanat, commerce et corporations	45 585	61 540	90 949
GK Presse Mutualiste	157 872	213 127	314 980
GZ Divers	16 716	22 567	33 352
TIRAGE TOTAL ANNUEL	710 975	959 548	1 401 046
Consommation de Papier	54 745 T	73 885 T	107 880 T

■ H1 : Hypothèse minimale, population de 13 000 titres de presse de groupements détenue au fichier.

■ H2, H3 : Hypothèse médiane et haute du nombre de titres faites sur le nombre de groupements éditant régulièrement une publication depuis plusieurs années.

Les calculs sont effectués à partir des tirages moyens par catégorie et des périodicités exactement constatées dans chaque catégorie sur l'échantillon de 6 700 titres.

Le tirage total annuel calculé sur l'hypothèse médiane recoupe pour certaines catégories strictement identiques les observations faites en 1978.

La consommation de papier, toutes qualités confondues pourrait se situer aux environs de 100 000 T (calcul sur un poids moyen observé de 77 g par exemplaire) sur l'ensemble de ce type de Presse.

CHAP. 7

CONSOMMATION DE PAPIER

CONSUMMATION DE PAPIER

Les chiffres de consommation de papier sont détaillés par qualité de papier pour les périodiques grand public et techniques - professionnels.

Tableau 17 :

Les quotidiens d'information générale et politique nationale sont traditionnellement imprimés sur papier "journal". Les 10 quotidiens nationaux qui consomment 102 000 tonnes de papier "journal" utilisent néanmoins, depuis peu de temps, le papier couché pour leurs divers suppléments hebdomadaires.

L'information générale et politique locale (Quotidiens et Hebdomadaires) est également imprimée dans sa quasi-totalité sur papier journal. L'apparition et le développement naissant des magazines régionaux et locaux explique la consommation de papier "couché" et "supérieur" à raison de 1 % de l'ensemble de la catégorie.

Il faut noter que les éditions du 7ème jour des quotidiens régionaux n'utilisent que le papier journal même si l'impression est effectuée en couleur. Cette utilisation, maintenant très répandue, de la couleur constitue un avantage pour la presse quotidienne régionale et départementale. Les quotidiens nationaux ne semblent pas suivre cette évolution et préfèrent la formule du "supplément magazine" sur papier couché afin de mieux préserver leur part de marché publicitaire.

Cette situation marque la différence de comportement des publicitaires à l'égard de la presse quotidienne Paris et Province. Le marché publicitaire local n'éprouve pas le besoin d'une "qualité supérieure" d'impression.

A l'inverse, le marché publicitaire national préfère utiliser les périodiques (hebdomadaires et mensuels)

afin de satisfaire ce besoin (quadrichromie sur papier couché) auquel ne répond pas la presse quotidienne dans son ensemble. La formule des encarts nécessitant les services d'une imprimerie de labour, externe aux moyens propres des quotidiens, ne semble pas être la solution choisie.

Tableau 18, Tableau 19 :

Le papier couché est très largement utilisé par les périodiques techniques professionnels (40, 30 %). Malgré son coût de fabrication élevé, plusieurs raisons motivent ce choix. En premier lieu, la périodicité essentiellement mensuelle et trimestrielle de ce type de presse est conciliable avec les délais de réalisation plus longs qu'implique l'utilisation de ce type de papier.

D'autre part, l'information contenue dans ce type de périodique est par essence beaucoup moins éphémère que l'information générale et politique, ce qui justifie l'utilisation d'un support de qualité supérieure. Enfin, la préférence des annonceurs publicitaires contribue pour une large part à ce choix.

Cette dernière remarque vaut aussi pour les périodiques grand public. En ce qui concerne la presse spécialisée, le papier journal est principalement utilisé dans la presse agricole, dans la presse du bâtiment et dans la presse médicale où l'on note la présence de titres à périodicité élevée. De fait, la relation qui existe entre le type de papier utilisé et la périodicité est ici démontrée.

Pour les périodiques grand public, la proportion de papier couché est plus forte encore si l'on fait abstraction des journaux gratuits d'annonces qui ne font appel qu'au papier journal.

Les résultats de l'année 1982 relatifs à la consommation de papier seront ventilés comme suit :

- Papier journal
- Papier non couché satiné
- Papier non couché non satiné
- Papier couché brillant
- Papier couché mat
- autre

17 CONSOMMATION DE PAPIER - (TABLEAU RECAPITULATIF)

(unité = Tonne)

TYPE DE PRESSE	PAPIER JOURNAL		AUTRE TYPE DE PAPIER		TOTAL	
		%		%		%
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE NATIONALE	115 000 65 %	17	62 000 35 %	11	177 000	14
INFORMATION GENERALE ET POLITIQUE LOCALE	384 000 99 %	57	1 000 1 %	1	385 000	31
SOUS ENSEMBLE	499 000	74	63 000	12	562 000	45
PERIODIQUES GRAND PUBLIC	149 000 29 %	22	365 000 71 %	64	514 000	42
PERIODIQUES TECHNIQUES PROFESSIONNELS	19 000 32 %	3	40 000 68 %	7	59 000	5
SOUS ENSEMBLE	168 000	25	405 000	71	573 000	47
PRESSE DE GROUPEMENTS	5 000 5 %	1	95 000 95 %	17	100 000	8
ENSEMBLE	672 000 54 %	100	563 000 46 %	100	1 235 000	100

18

CONSOMMATION DE PAPIER
PERIODIQUES "GRAND PUBLIC "

(unité = tonne)

CATEGORIE DE LA NOMENCLATURE	TYPE DE PAPIER				TOTAL
	Journal	Satiné	Couché	Autre	
PRESSE TV. SPECTACLES	2 721	68 085	24 351	2 449	97 606
BANDES DESSINEES	-	-	8 741	10 210	18 951
PRESSE DU COEUR	-	10 370	2 850	-	13 220
MAISON/DECORATION	-	-	12 900	99	12 999
PRESSE FAMILIALE, SOCIALE	936	1 285	6 155	1 377	9 753
PRESSE SENSATION EVASION	17 200	-	5 600	-	22 800
PRESSE FEMININE	-	4 095	89 439	2 678	96 212
PRESSE DES JEUNES	-	886	3 744	1 400	6 030
PRESSE CULTURELLE	591	26	3 711	368	4 696
PRESSE DES LOISIRS	235	12 102	36 670	1 326	50 333
PRESSE ECONOMIQUE	4 852	-	4 011	-	8 863
PRESSE VULGARISATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	-	-	5 430	1 321	6 751
PRESSE SPORTIVE	15 128	-	40 858	-	55 986
PETITES ANNONCES	106 989	-	256	156	107 401
DIVERS	40	850	2 000	-	2 890

TOTAL	148 692	97 699	246 716	21 384	514 491
(%)	28,90	18,99	47,95	4,16	100

19

CONSOMMATION DE PAPIER
PERIODIQUES "TECHNIQUES - PROFESSIONNELS"

(unité = Tonne)

CATEGORIE D'ACTIVITE	TYPE DE PAPIER				TOTAL
	Journal	Satiné	Couché	Autre	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	8 493	1 396	1 988	89	11 966
INDUSTRIE AGRICOLE ALIMEN- TAIRE	603	12	174	67	856
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE	14	50	89	-	153
LOCATION, CREDIT-BAIL, IMMOBILIER	311	1	399	92	803
INDUSTRIE DES BIENS INTER- MEDIARES	14	-	306	35	355
INDUSTRIE DES BIENS D'EQUIPE- MENT	45	43	1 930	90	2 108
INDUSTRIE DES BIENS DE CON- SOMMATION COURANTE	30	4	986	105	1 125
ASSURANCES	-	-	61	-	61
ORGANISMES FINANCIERS ET BOURSIERS	407	-	18	203	628
INDUSTRIE DE MISE EN OEUVRE DU BATIMENT GENIE CIVIL ET AGRICOLE	2 745	-	1 231	475	4 451
TRANSPORT ET TELECOMMUNICATION	320	-	156	87	563
COMMERCE	449	21	1 126	210	1 806
SERVICES NON MARCHANDS	500	32	490	1 158	2 180
SERVICES MARCHANDS	4 746	2 988	14 717	9 231	31 682

TOTAL	18 677	4 547	23 671	11 842	58 737
(%)	31,80	7,74	40,30	20,16	100

CHAP. 8 ➔

ETUDE SUR LA PRESSE QUOTIDIENNE DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

I TIRAGES ET CONSOMMATION DE PAPIER

A) Données d'ensemble

Nombre de parutions moyen en 1981 : 305,75 parutions

1982 : 305,38 parutions

Variable	Ecart 1981-1982 en %
Tirage moyen au numéro ...	- 0,36 %
Tirage total annuel	- 0,61 %
Consommation de papier ...	- 2,36 %

* réponses individualisées ou incluant les journaux du 7ème jour et les journaux d'annonces gratuits pour les deux années consécutives.

- CHAPITRE 8 -

ETUDE SUR LA PRESSE QUOTIDIENNE

DEPARTEMENTALE ET REGIONALE

(1981-1982)

Les premières réponses parvenues à l'enquête concernant l'année 1982 ont été exploitées manuellement. Une étude comparative, titre à titre*, a pu être menée sur un ensemble de publications représentant 70 % du tirage total de la catégorie.

La presse quotidienne de province a été retenue eu égard à son faible nombre de titres et à son poids économique. L'année de traitement statistique et le décalage chronologique en résultant pour la production intégrale des résultats ne constitue plus une contrainte inéluctable si l'étude porte sur une population réduite mais représentative ainsi que celle retenue pour le présent bulletin.

Cette étude retrace une évolution entre les deux derniers résultats disponibles mais ne constitue pas une observation globale de la catégorie.

Celle-ci sera publiée ultérieurement.

B) Données par tranches de tirage

		EVOLUTION DES TIRAGES 1981-1982		
TRANCHES DE TIRAGES		Inférieur à 190 000 exemplaires	Supérieur à 190 000 exemplaires	Compris entre 190 000 et 400 000 exemplaires
VARIABLES				
Tirage moyen au numéro		- 1,36 %	+ 0,12 %	+ 0,63 %
Tirage total annuel		- 1,40 %	- 0,24 %	+ 0,51 %
Consommation de papier		- 4,91 %	- 1,10 %	- 1,48 %

Pour l'observation de l'évolution des chiffres de tirage entre les années 1981 et 1982, il est nécessaire de rappeler que l'année 1981 fut riche en événements politiques (scrutins présidentiel et législatif) intéressant très directement le type de presse considéré dans cette étude. Ainsi l'évolution du tirage moyen (- 0,36 %) indique en fait une tendance positive.

Analysés par tranches de tirage, ces chiffres indiquent même une progression effective de la grande presse régionale (tirage supérieur à 190 000 exemplaires), prise dans son ensemble (+ 0,12 %) mais toutefois moins accentuée pour les très grands tirages (supérieurs à 400 000 exemplaires).

Les titres à tirage plus faible (inférieur à 190 000) ont connu une évolution légèrement plus défavorable. L'observation des écarts constatés sur la consommation de papier, toutes tranches confondues, compte tenu de la quasi stabilité des tirages semble révéler une baisse de la pagination. (cf. évolution des recettes publicitaires).

II Diffusion (sur la base du Tirage Total Annuel)

A) Données d'Ensemble

ANNEE	DIFFUSION	VENTE AU NUMERO	VENTE PAR ABONNEMENT	SERVICES GRATUITS	INVENDUS	DIFFUSION PAYEE
1981		65,23 %	20,64 %	3,13 %	11,00 %	85,87 %
1982		65,57 %	20,52 %	3,05 %	10,86 %	86,09 %
Ecart 81/82		+ 0,34 %	- 0,22 %	- 0,08 %	- 0,14 %	+ 0,08 %

➔ Ecart en % 81/82 du volume total de Diffusion Payée en exemplaires : - 0,18 %

VENTE AU NUMERO	VENTE PAR ABONNEMENT	SERVICES GRATUITS	INVENDUS	DIFFUSION PAYEE
-----------------	----------------------	-------------------	----------	-----------------

■ Tirage inférieur à 190 000 exemplaires

1981	60,08 %	22,43 %	4,74 %	12,75 %	82,51 %
1982	61,10 %	22,05 %	4,62 %	12,23 %	83,15 %
Ecart 81/82	+ 1,02 %	- 0,38 %	- 0,12 %	- 0,52 %	+ 0,64 %

■ Tirage supérieur à 190 000 exemplaires

1981	67,27 %	19,92 %	2,49 %	10,32 %	87,19 %
1982	67,32 %	19,92 %	2,43 %	10,33 %	87,24 %
Ecart 81/82	+ 0,05 %	0	- 0,06 %	+ 0,01 %	+ 0,05 %

■ Tirage compris entre 190 et 400 000 exemplaires

1981	63,86 %	22,36 %	2,92 %	10,86 %	86,22 %
1982	63,80 %	22,66 %	2,85 %	10,69 %	86,46 %
Ecart 81/82	- 0,06 %	+ 0,30 %	- 0,07 %	- 0,17 %	+ 0,24 %

L'observation, tous titres confondus, du pourcentage de diffusion payée (vente au numéro et vente par abonnement) indique une faible augmentation entre les deux années considérées (+ 0,08 %) qui semble avoir pour origine l'amélioration du pourcentage de vente au numéro (+ 0,34 %). Il est à noter par ailleurs une légère baisse du taux "d'invendus".

L'analyse par tranches de tirage révèle que l'amélioration de la vente au numéro (en pourcentage du tirage) provient essentiellement des chiffres constatés sur les tirages inférieurs à 190 000 exemplaires (+ 1,02 % contre + 0,05 % et - 0,06 % pour les deux autres tranches). Il semblerait, si l'on rapproche ces deux derniers nombres, que les titres

à très gros tirage aient également amélioré leur pourcentage de vente au numéro.

Il faut enfin noter, qu'en nombre d'exemplaires, le volume total de diffusion payée, d'une année sur l'autre, a légèrement diminué (- 0,18 %), ce qui représente une diminution de 13 à 15 000 exemplaires par parution sur l'ensemble des titres.

III Prix de vente au numéro

A) Ensemble des titres

VARIABLE	ANNEE	1981	1982	Ecart en %
	Prix de vente moyen au numéro		2F 22	2F 60

B) Par tranche de tirages

Tranches de Tirages	1981	1982	Ecart en %
Tirages inférieurs à 190 000 exemplaires	2F 22	2F 61	+ 17,57 %
Tirages supérieurs à 190 000 exemplaires	2F 21	2F 59	+ 17,19 %
Tirages compris entre 190 000 et 400 000 exemplaires	2F 24	2F 57	+ 16,07 %

Le prix de vente moyen au numéro a subi entre 1981 et 1982 une augmentation de 17,12 %. Il s'agit d'une très forte progression. (Rappelons que l'augmentation du niveau général des prix de détail a été en 1982 de 11,82 %). Cette progression constatée sur l'ensemble des catégories de tirage est d'ampleur équivalente pour chacune des tranches, excepté, dans une très faible mesure, pour les tirages compris entre 190 000 et 400 000 exemplaires.

Il n'a pas été constaté, par ailleurs de relation entre l'augmentation du prix de vente et l'importance de la vente au numéro, pour ceux des titres qui diffusent ainsi plus de 70 % de leur tirage.

IV Charges

A) Ensemble

	Frais d'Achat de papier	Frais d'Impression	Frais de Rédaction
Ecart en % 81/82	+ 11,72 %	+ 11,04 %	+ 22,81 % *

* écart constaté sur un nombre moins élevé de réponses.

B) Frais d'Achat de Papier par tranches de Tirages

Tranches de Tirages	TIRAGE Inférieur à 190 000 expl.	TIRAGE Supérieur à 190 000 expl.	TIRAGE Compris entre 190 et 400 000 expl.
Ecart en % 81/82	+ 9,36 %	+ 12,53 %	+ 12,47 %

L'exploitation statistique des données chiffrées constitutives du prix de revient, à l'exception des frais d'achat de papier a démontré que les réponses fournies par certains titres pour les deux années 1981 et 1982 divergeaient notablement ; ceci explique que les frais d'impression et les frais de rédaction n'aient pu encore être ventilés de manière détaillée.

D'une part, les frais de rédaction se seraient considérablement élevés. D'autre part, les frais d'achat de papier, quelle que soit la tranche de tirage considérée ont stagné en volume et même diminué dans le cas de titres aux tirages relativement plus faibles par rapport au taux d'inflation entre les deux années.

Les premières observations effectuées sur l'évolution des charges d'exploitation et résumées dans les deux tableaux ci-dessus suscitent deux commentaires principaux.

V Produits

Ecart en % 81/82	RECETTES		
	Vente au numéro + Vente à l'abonnement	Publicité + Petites annonces	TOTAL
A) Ensemble	+ 16,93 %	+ 12,48 %	+ 15,17 %
B) Par tranches de tirages			
- Tirages inférieurs à 190 000 exemplaires	+ 16,81 %	+ 14,35 %	+ 15,87 %
- Tirages supérieurs à 190 000 exemplaires	+ 16,98 %	+ 11,86 %	+ 14,93 %
- Tirages compris entre 190 et 400 000 exemplaires	+ 16,30 %	+ 10,27 %	+ 13,73 %
C) Titres ayant + de 70% de vente au numéro	+ 19,00 %		

Les recettes globales de la presse quotidienne de province ont progressé de 15,17 % entre les deux années considérées (soit à peine 3 % en franc constant), évolution due principalement à la vente puisque les recettes de publicité ont quasiment stagné (en franc constant).

La croissance des recettes de vente a été uniforme pour les trois tranches de tirages ; toutefois l'accroissement est plus net (+ 19 %)

pour les titres ayant plus de 70 % de vente au numéro. Ainsi, pour ces titres, le rapprochement des écarts constatés sur les prix de vente au numéro, sur la vente au numéro et enfin sur les recettes de vente au numéro permettent de penser que l'évolution favorable des recettes tient plus à l'accroissement de la vente au numéro qu'à l'augmentation des prix. Néanmoins, si l'on considère l'ensemble des titres, l'augmentation des prix de vente supérieure à l'inflation explique celle des recettes de vente.

VI Charges et Produits ramenés à l'exemplaire tiré.

VARIABLES	1981	1982	Ecart en %
Frais d'Achat de papier	0 F 43	0 F 47	+ 9,30 %
Frais d'Impression		0 F 78	
Frais de Rédaction		0 F 43	
Commissions sur ventes et Publicité		0 F 62	
TOTAL		2 F 30	
Recettes de Ventes au numéro + Recettes de Ventes à l'abonnement	1 F 76	2 F 06	+ 17,05 %
Recettes de Publicité + Recettes de Petites Annonces	1 F 19	1 F 36	+ 14,29 %
TOTAL	2 F 95	3 F 42	+ 15,93 %
Commissions		- 0 F 62	
TOTAL Hors Commissions		2 F 80	

➡ Commissions sur Ventes et Publicité constatées à l'exemplaire
Vendu en 1982 : 1 F 05.

L'évaluation des divers charges et produits par exemplaire tiré, plus complète pour 1982, révèle une exploitation saine caractérisée par la prépondérance croissante des recettes de vente dans l'ensemble des produits.

Le rapprochement, total charges - total produits, pour 1982 apparemment favorable à la presse quotidienne de province doit être néanmoins corrigé puisque d'une part les coûts n'incluent pas la totalité des charges,

et notamment les "charges d'administration" et, d'autre part, les "autres recettes" ne sont pas retenues.

Les évolutions repérées "à l'exemplaire tiré" recoupent celles constatées sur les volumes ; les différences minimes tiennent probablement à la nature des déclarations de tirage.

VII Coefficients de Variation

Le coefficient de variation des valeurs prises par une série statistique est une caractéristique traduisant la dispersion des valeurs de la série autour de la valeur moyenne ; il s'exprime par la formule :

$$\frac{\text{Ecart type}}{\text{Moyenne arithmétique}} \times 100$$

* L'écart type caractérise aussi la dispersion d'une série, puisqu'il est égal à la racine carrée de la somme des carrés des écarts à la moyenne des différentes valeurs de la série.

VARIABLE OBSERVEE	1981	1982
Prix de Vente au numéro	4,63	4,57
Recettes de Publicité/ Recettes de Petites Annonces	104,97	103,26
Recettes de Vente au numéro/ Recettes de Vente à l'abonnement	107,86	109,00
Frais d'Achat de papier	109,69	110,73
Frais d'Impression	87,44	98,32
Frais de Rédaction	107,65	105,69

Les valeurs constatées sur les séries "prix de vente" et "recettes de publicité" démontrent une tendance à la concentration autour des valeurs moyennes. Pour les prix, il s'agit là de la confirmation chiffrée de l'alignement de la plupart des titres sur un prix commun de vente au public ; de même pour les recettes publicitaires, la tendance serait à l'uniformisation des situations.

La dispersion croissante des recettes de vente (107,86 à 109) confirme l'augmentation constatée pour les produits d'exploitation des titres ayant plus de 70 % de vente au numéro.

Les chiffres concernant les frais d'achat de papier recourent aussi l'évolution, observée par tranche de tirage (cf. 1 - B) ;

Les titres à petit tirage, pour lesquels les achats de papier sont aussi les plus faibles, ayant connu une moindre augmentation des dits frais, la dispersion de la série n'a pu que s'accroître.

Enfin, la concentration croissante des frais de rédaction tend à démontrer que la forte augmentation de ce type de frais (+ 22,81 %) a été uniformément répartie et que la taille des équipes de rédaction varie peu avec l'importance du tirage, excepté pour les titres à très faible ou très gros tirage.

ANNEXES



→ ANNEXE 1 -

CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE
DETAILLÉE DES PRODUITS - INSEE

51.20 PRODUITS DE LA PRESSE

- 51.20.01 Quotidiens d'information générale à diffusion nationale
- 51.20.02 Quotidiens d'information générale à diffusion régionale
- 51.20.03 Hebdomadaires d'information générale à diffusion régionale
- 51.20.04 Hebdomadaires de programmes de spectacles
- 51.20.05 Périodiques sportifs
- 51.20.06 Périodiques médicaux
- 51.20.07 Périodiques domestiques
- 51.20.08 Périodiques pour enfants et adolescents
- 51.20.09 Périodiques d'information économique
- 51.20.10 Périodiques d'annonces légales
- 51.20.11 Périodiques syndicaux
- 51.20.12 Revues
- 51.20.13 Journaux publicitaires gratuits
- 51.20.14 Périodiques d'annonces immobilières
- 51.20.15 Périodiques édités divers
- 51.20.16 Périodiques non commerciaux
- 51.20.17 Publications officielles

→ ANNEXE 2 -

CATEGORIES DE LA CLASSIFICATION DECIMALE
UNIVERSELLE - CDU -

- 0 Généralités
- 1 Philosophie, psychologie
- 2 Religion, théologie
- 3 Sciences sociales
- 4 Linguistique, philologie
- 5 Sciences pures
- 6 Sciences appliquées
- 7 Arts, jeux, sports
- 8 Littérature
- 9 Géographie, histoire

ANNEXE 3 VOIR AU VERSO

→ ANNEXE 4 -

CATEGORIES DE LA "CLASSIFICATION DES ORGANES
DE PRESSE" UTILISEE PAR L'OFFICE DE
JUSTIFICATION DE LA DIFFUSION (OJD)

PRESSE D'INFORMATION GENERALE

- 00 Quotidiens
- 01 Périodiques d'informations générales
- 02 Périodiques politiques d'information
- 03 Journaux du septième jour
- 04 Magazines illustrés
- 05 Magazines féminins ou de mode
- 06 Jeunesse
- 07 Sports et loisirs
- 08 Tourisme - hôtellerie
- 09 Agriculture - horticulture - jardinage
- 10 Syndicats - associations - groupements
- 11 Radio - télévision - musique - variétés
- 12 Collectivités
- 14 Finance - économie - droit
- 15 Maison - confort ménager - décoration
- 18 Automobile - moto - bateau - aviation
- 19 Presse sociale et familiale
- 24 Presse étrangère
- 25 Divers

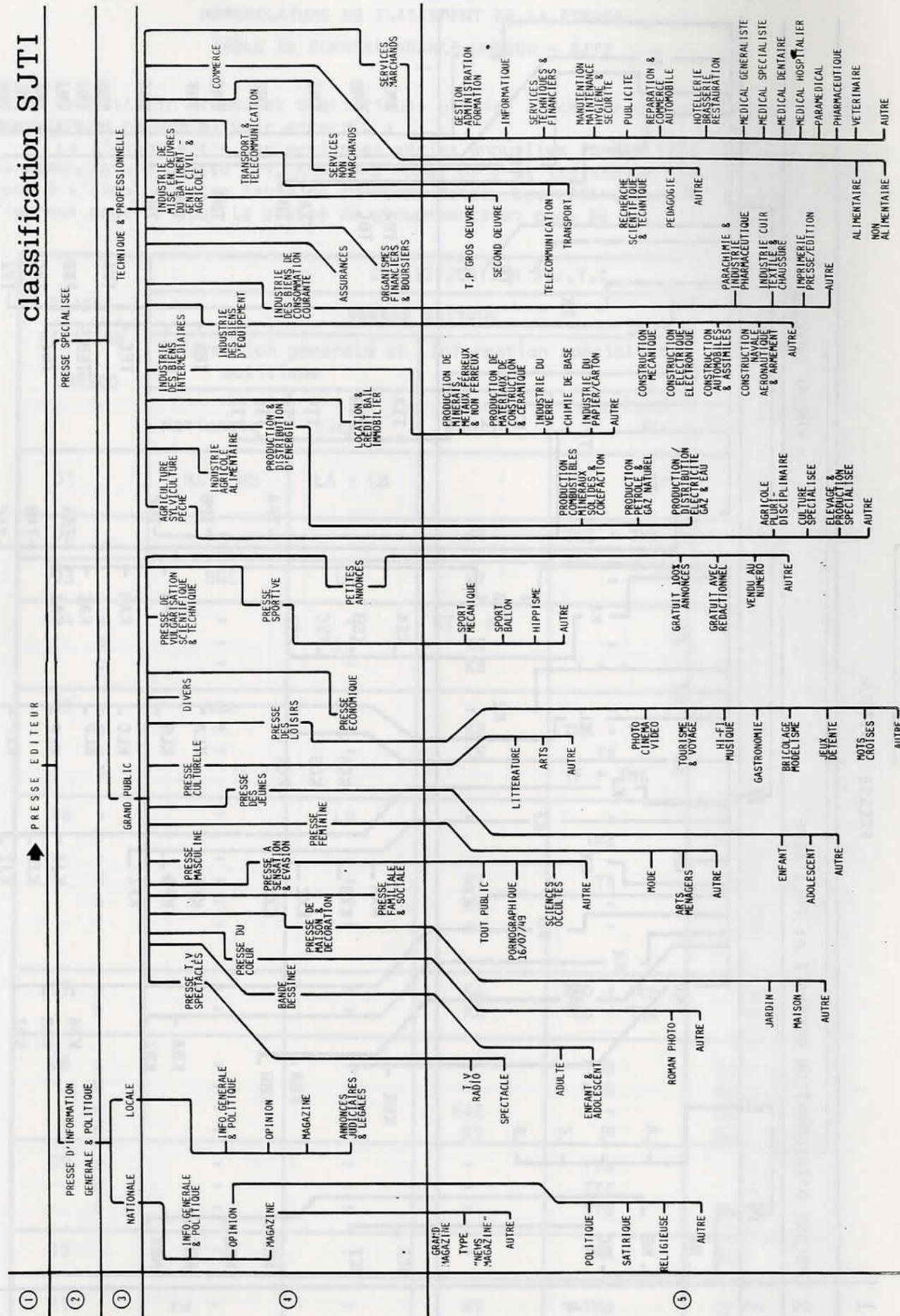
PRESSE TECHNIQUE OU PROFESSIONNELLE

- 08 Tourisme - hôtellerie
- 09 Agriculture - horticulture - jardinage
- 10 Syndicats - associations - groupements
- 12 Collectivités
- 13 Techniques - industriels
- 14 Finance - économie - droit
- 15 Maison - confort ménager - décoration
- 16 Architecture - urbanisme - bâtiment
- 17 Médecine
- 18 Automobile - moto - bateau - aviation

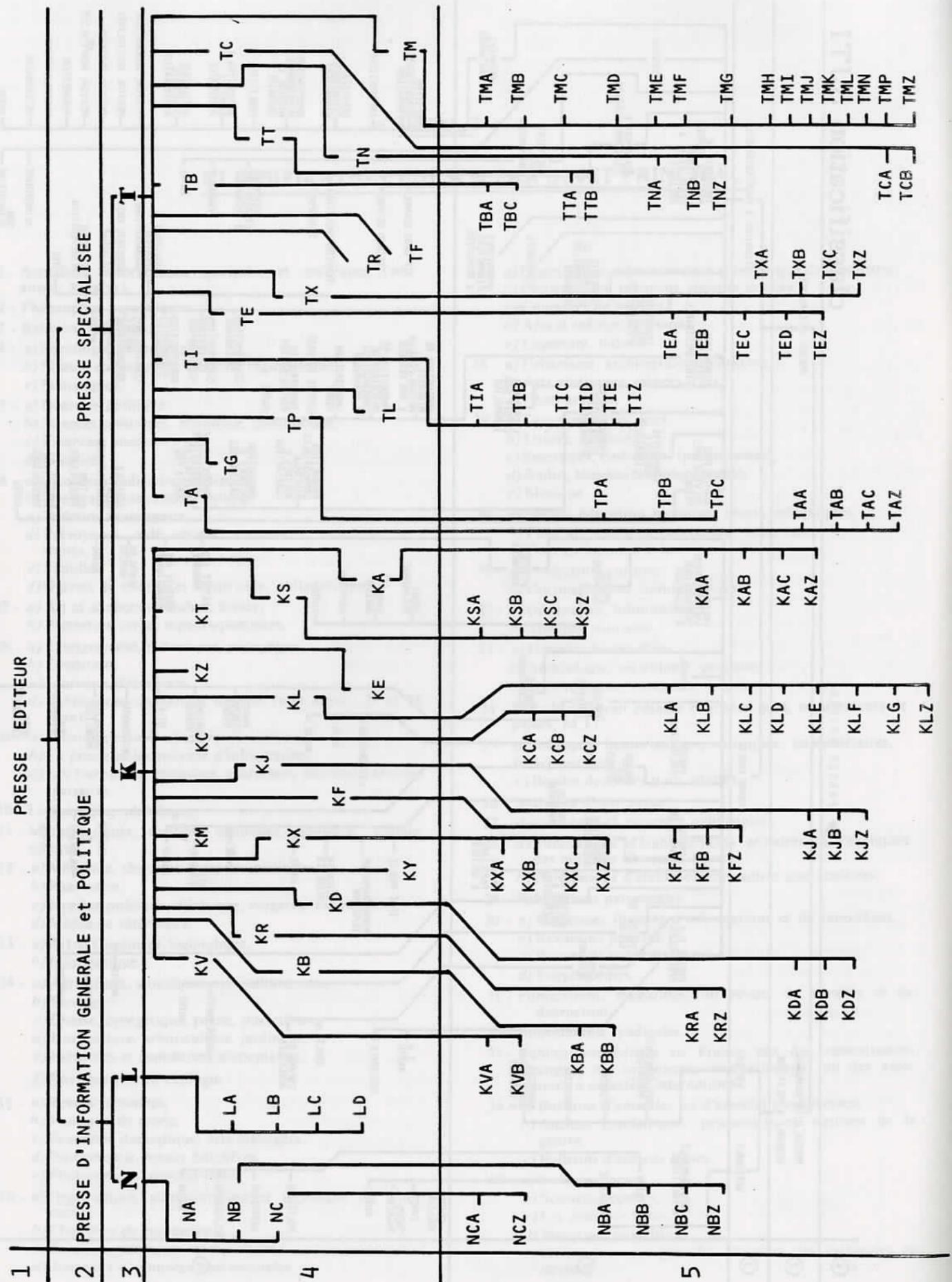
CLASSIFICATION UNESCO PAR SUJET PRINCIPAL

- 01 - Actualités, informations générales et politiques (voir aussi : 30 infra).
- 02 - Philosophie, psychologie.
- 03 - Religion, théologie.
- 04 - a) Sociologie, ethnographie.
b) Mœurs et coutumes, folklore, régionalisme.
c) Statistiques.
- 05 - a) Doctrine politique.
b) Sciences politiques, économie, conjoncture.
c) Finances, bourse.
d) Fiscalité.
- 06 - a) Annonces judiciaires et légales.
b) Droit, administration publique.
c) Bulletins municipaux.
d) Prévoyance, aide sociale, assurances, mutuelles, retraités.
e) Famille.
f) Œuvres de charité et d'entraide, philanthropie.
- 07 - a) Art et sciences militaires, armée.
b) Protection civile, sapeurs-pompiers.
- 08 - a) Enseignement, didactique, pédagogie.
b) Education.
c) Journaux d'étudiants.
d) Publications de parents d'élèves (voir aussi : 28 et 34 infra).
- 09 - a) Communication, télécommunications.
b) La presse et les moyens d'information.
c) Les transports (terrestres, maritimes, fluviaux, aériens, spatiaux).
- 10 - Linguistique, philologie.
- 11 - Mathématiques, sciences naturelles, physique, chimie, optique.
- 12 - a) Médecine, chirurgie, sciences médicales.
b) Pharmacie.
c) Hygiène publique, diététique, vulgarisation médicale.
d) Médecine vétérinaire.
- 13 - a) Art de l'ingénieur, technologie.
b) Informatique.
- 14 - a) Agriculture, viticulture, sylviculture, etc..
b) Elevage.
c) Chasse, cynégétique, pêche, pisciculture.
d) Horticulture, arboriculture, jardinage.
e) Industries et commerces alimentaires.
f) Environnement, écologie.
- 15 - a) Revues féminines.
b) Journaux de mode.
c) Economie domestique, arts ménagers.
d) Gastronomie, revues hôtelières.
e) Photoromans, romans-films.
- 16 - a) Organisation, administration et technique du Commerce.
b) Chambres de commerce.
c) Relations publiques, comptabilité.
d) Journaux d'annonces commerciales.
- 17 - a) Organisation, administration et technique de l'Industrie.
b) Construction, bâtiment, travaux publics.
c) Chambres de métiers.
d) Arts et métiers, artisanat.
e) Logement, habitat.
- 18 - a) Urbanisme, architecture, décoration.
b) Arts plastiques, métiers d'art.
c) Photographie.
- 19 - a) Divertissements, jeux.
b) Loisirs, vacances.
c) Spectacles, ciné-clubs, (programmes).
d) Radio, télévision, (programmes).
e) Musique.
- 20 - a) Sports, éducation physique, sports mécaniques.
b) Plein air, camping-caravaning, naturisme.
c) Courses hippiques, turf.
- 21 - a) Littérature, culture.
b) Documentation bibliographique.
- 22 - a) Géographie, bibliothèques.
b) Voyages, tourisme.
- 23 - a) Histoire, biographies.
b) Archéologie, spéléologie, géodésie.
c) Histoire locale, antiquités, musées.
- 24 - Périodiques pour enfants et jeunes gens, mouvements de jeunes, M.J.C.
- 25 - a) Journaux humoristiques, satiriques, pamphlétaires.
b) Science fiction.
c) Bandes dessinées pour adultes.
- 26 - Journaux d'entreprise.
- 27 - House-organ (à caractère publicitaire).
- 28 - a) Publications d'établissements scolaires (à l'exclusion des bulletins d'anciens élèves).
b) Publications d'établissements autres que scolaires.
- 29 - Publications paroissiales.
- 30 - a) Magazines illustrés d'informations et de reportages.
b) Revues de prestige.
c) Revues de vulgarisation.
d) Encyclopédies.
- 31 - Publications, magazines, ou revues de variétés et de distraction.
- 32 - Informations syndicales.
- 33 - Publications éditées en France par des ressortissants étrangers, des organismes internationaux, ou des associations à caractère international.
- 34 - a) Bulletins d'amicales ou d'associations diverses.
b) Anciens combattants, prisonniers et victimes de la guerre.
c) Bulletins d'anciens élèves.
- 00 - a) Collectionneurs.
b) Sciences occultes.
c) Les amis des bêtes.
d) Bricolage, modélisme.
e) Divers (ne se rapproche d'aucune des catégories ci-dessus).

classification S.J.T.I



CLASSIFICATION SJTI



NOMENCLATURE DE CLASSEMENT DE LA PRESSE
TABLE DE CORRESPONDANCE UNESCO - SJTI

Le bulletin Presse et Statistiques utilise à compter de sa huitième édition une nomenclature nouvelle (voir encart).
La liaison entre les anciennes séries annuelles (année 1978 incluse) classées sous la nomenclature UNESCO (Cf. Annexe 3 page 82) et les séries nouvelles peut être effectuée à l'aide de cette table de correspondance. Les références de la classification SJTI figurent page 59 pour la presse de groupements et page 84 pour la presse éditeur.

CLASSIFICATION UNESCO	CLASSIFICATION S.J.T.I.				PRESSE DE GROUPEMENTS
	PRESSE EDITEUR				
	Information générale et politique		Information spécialisée		
	Nationale	Locale	Grand Public	Technique/Pro	
01	NA + NB	LA + LB			GD
02	-	-	KT	TMI + TNA	GC
03	NBC	LB	KY	-	GR + GD
04	a b c	- LC -	KT + KC KC KE	- T + +	GL + GC GL GC + GP
05	a b c d	NBA - -	- KE KE	- TMA + TF TF TF + TMC	GD GP - -
06	a b c d e f	- - - - - -	- - KY KY -	- TMZ TR -	- GA + GB GM GK + GG GG GG
07	a b	- -	KC KZ	TED + TNA TED + TNA	GN GN
08	a b c d	- - - -	- - KJZ KY	TNB TNB - -	GU + GC GU + GC GU GU
09	a b c	- - -	- - -	TTA TXC TTB	- - GP
10	-	-	-	TNA	GC
11	-	-	KT	TNA	GC

12 a	-	-	-	TMH, I, J, K, L	GC + GP
b	-	-	-	TXA + TMN	GC + GP
c	-	-	KT	-	GC
d	-	-	KZ	TMP	GG + GC + GP
13 a	-	-	-	TNA + T ++	GP
b	-	-	-	TMB	GP
14 a	-	-	-	TA	GC
b	-	-	-	TAC	GC
c	-	-	KLZ	TAC	GG + GC
d	-	-	KDA	TAB	GG + GC
e	-	-	-	TG	GP
f	-	-	KT	TNA	GC + GG
15 a	-	-	KF	-	GG
b	-	-	KFA	TXB	GP
c	-	-	KFB	TEB	GP
d	-	-	KLD	TMG	GP + GG
e	-	-	KRA	-	-
16 a	-	-	KE	TC + TMA	GP
b	-	-	-	-	GP
c	-	-	-	TMC	GP
d	-	-	KA	-	-
17 a	-	-	-	TMA+TI+TP+TE	GP
b	-	-	-	TB	GP
c	-	-	-	-	GP
d	-	-	-	TB + TMZ	GP
e	-	-	KDB+KAC+KLE	TL + TB	GP + GG
18 a	-	-	KDB + KLE	TBC + TMZ	GP
b	-	-	KC	TMZ	GP
c	-	-	KLA	TMZ	GP + GG
19 a	-	-	KLF + KLG	TXZ	GG + GP
b	-	-	KLB	TMZ	GG + GP
c	-	-	KVB	TMZ	GG + GJ + GZ
d	-	-	KVA	TMZ	-
e	-	-	KLC	TMZ + TXZ	GP + GG + GC
20 a	-	-	KS	-	GF
b	-	-	KLZ + KLB	TEC	GP + GG
c	-	-	KSC	TAC	GP + GZ + GG + GF
21 a	-	-	KC + (KCA)	TXC + TN	GC + GG
b	-	-	-	-	GL + GC
22 a	-	-	KCZ	TNB	GC
b	-	-	KLB	TMZ	GG + GP + GM + GL
23 a	-	-	KCZ	TNB + TNA	GC + GL
b	-	-	KLZ + KT	TNB + TNA	GC + GL
c	-	-	KC	-	GL

24	-	-	KBB + KJ	TXC	GJ + GX
25 a	NBB	-	KXA	-	GX + GD
b	-	-	KBA	-	GX
c	-	-	KBA	-	GX
26	-	-	-	-	GE
27	-	-	-	-	GH
28 a	-	-	-	-	GU
b	-	-	-	-	GG
29	-	-	-	-	GR
30 a	NC	LC	KZ	-	-
b	-	-	KZ	TXB	-
c	-	-	KC + KT	-	GC + GL
d	-	-	-	-	-
31	-	-	KR+KX+KF+KM	-	-
32	NBZ	-	-	-	GS
33	I	I	I	I	GG
34 a	-	-	-	-	GG
b	-	-	-	-	GV
c	-	-	-	-	GU
00 a	-	-	KLZ	-	GG
b	-	-	KXC	-	GG
c	-	-	KZ	-	GG
d	-	-	LME	-	GG
e	-	-	LZ + Z	-	GZ

NOTES

